LA PROMENADE des bons hommes, OV IVGEMENT de nostre siecle.

M. DC. XXII.

L'Vn des jours du mois de May de la precedéte année 1619. trois personnes d'honneur, doctrine, & merite, & qui n'esperent pourtant autre recompence, que celle que porte le siecle, (c'est à dire nulle pour gens de ceste estoffe) firent partie pour aller entendre Vespres au Conuent des Peres Minimes, dits les bons-hommes de Nigeon, prirent vn bateau pour les y conduire, & arresterent de retourner à pied par le pré aux Clercs : estans entrez au bateau, assis; l'vn d'eux (le sieur de la *Timese*) considerant le peuple qui y alloit le long de l'eau, le bel aspect de la ville de Paris, & des champs, jettant vn grand souspir, dit bon Dieu, pourquoy falloit-il que vous agrandissiez tant ceste ville, departissiez tant de faueurs à ce Royaume, pour les retirer tout à coup, nous rendre le plus miserable peuple de la terre, par tant de diuisions qui se fourrent, entre toutes sortes d'estats & de personnes, chacun portant enuie à son voisin, son amy, son parent, les freres entr'eux, & les enfans auec leurs peres & meres, estans en mauuaises intelligences, & ce qui est de plus déplorable, est que nous viuons en vne telle confusion, qu'il semble que toute Iustice soit bannie d'entre nous, ce qui me faict croire, que jamais homme ne dit sentence plus veritable que le Poëte Liricque, *Que l'aage de nos peres estoit pire que celle de nos ayeulx, qui nous ont engendrez plus méchans, & deuons croire encore pis de nos enfans:* Surquoy le sieur de la *Prosapsie* va dire, ie suis d'accord (Monsieur mon Confrere) de vostre plainte de nos de-

ſordres, & ce qui eſt de pis, que je ne voy gueres de gens, qui s'aduancent d'y apporter remede: mais ie ne puis demeurer d'accord auec le Poëte, que vous auez cité, pource que ſi cela eſtoit vray, depuis ſon temps, mais depuis le commencement du monde, où en ſerions nous maintenant? c'eſt vne plainte que l'on a faicte en tous les ſiecles, & l'auez leuë dans ce meſme Poëte, en pluſieurs de ſes doctes eſcrits: le ſieur de la *Timeſe* replique. Si nous ne le voulons croire, au moins deuons nous croire ce que nous en voyons de ſi débauché, & c'eſt maintenant que nous pouuons dire que toute chair a corrompu ſa vie, qu'il n'y a plus de ſanté parmy nous, depuis la plante du pied juſques au ſommet de la teſte, tout eſt vlceré. Puis que nous en ſommes venus ſi auant, je vous prie me dire où vous pouuez remarquer quelque partie ſaine en ce grand corps? Commençons par les moindres, qui ſont les enfans & les ſeruiteurs, où eſt l'obeïſſance des vns enuers leurs peres & meres, des autres enuers leurs maiſtres & maiſtreſſes? ne ſçauons-nous pas que la puiſſance des peres & meres ſur leurs enfans, eſt le fondement tres-certain des loix de l'honneur, de la vertu & de toute pieté? iuſques-là qu'ils ne peuuent commettre faute ny crime qui puiſſe donner ſujet à leurs enfans, de ſe des-vnir ſeulement d'auec eux, à plus forte raiſon de s'y oppoſer: c'eſt pourquoy la plus-part des peuples mieux reglez, fondez ſur la loy de Dieu & de nature, permettoit aux peres & meres, d'vſer ſur eux, de leur puiſſance ſouueraine, juſques à la

mort inclusiuement. Vous sçauez que nous autres Gaulois en vsions, & les Romains mesmes les mieux policez : dont je ne vous feray souuenir que de peu d'exemple : de Cassie, qui jetta son fils hors des Tribunes, & le feist mourir, pour auoir voulu publier vne loy sur les heritages, sans que personne ausast rien dire, & de Brute qui feit tuer ses deux enfans, pour auoir contreuenu aux loix: & Torquat apres auoir faict triompher son fils, pour la victoire qu'il auoit obtenuë, luy feit incontinent trancher la teste, pour auoir donné bataille contre sa deffence. Il falloit en ce temps là (où la raison & la Iustice auoient lieu) que les enfans demeurassent en leur deuoir. Ce que pratiqua brauement & glorieusement le fils d'vn autre Torquat, qui bien que mené rudement de son pere, ayant sceu, que le Tribun Pompone en auoit rendu plainte publicque, l'alla trouuer jusques dans sa maison le poignart à la main, le menaçant de luy couper la gorge, s'il ne se desistoit de sa plainte. C'est pourquoy Platon disoit qu'il n'y a prieres que Dieu entende si volontiers, que celles des peres & meres, pour ou contre leurs enfans : tesmoin l'imprecation d'Oedipe, contre les siens, pour les auoir méprisé. Mais sans aller chercher les profanes, considerez je vous prie ce que Dieu Tout-puissant en a ordonné en infinis passages de l'Escriture, dont je ne vous repeteray que ce qui est en l'Ecclesiastic. *Que celuy qui honore sa mere, est comme celuy qui assemble les tresors, celuy qui honore son pere, viura de vie fort longue, que qui obeyt au pere, il soulagera sa mere, la benediction*

du pere, asseure les maisons des enfans, mais la malediction de la mere, destruict les fondemens : combien est grande la mauuaise renommée, de celuy qui laisse son pere, & celuy est mandit de Dieu, qui laisse sa mere. Si Dieu l'a dit, il a executé si rudement, que la posterité de Cham le resent encores aujourd'huy, qui ne fust pas maudit pour auoir mal faict, mais pour n'auoir pas faict le bien qu'il deuoit, cachant la honte de son pere; & Absalon, que deuint-il apres s'estre reuolté contre son pere ? ce sont personnes ausquelles il ne se faut pas joüer, si l'on n'en veut estre promptement & exemplairement puny. Pourquoy preuenir, les mieux censez legislateurs, ont commencé leurs loix politiques par l'institution & instruction des enfans, vous sçauez ce qu'en escrit Xenophon tout du commencement de son Histoire, ce qu'il en dit au traicté de la Republique des Lacedemoniens, où Licurgue feit plusieurs beaux reiglemens sur ce sujet, entr'autres le restablissement des maistres des jeunes gens, jusques à leur prescrire leur contenance en marchant par les ruës, d'auoir leurs mains couuertes de leurs manteaux, ne point parler, ne regarder ça & là, mais deuant eux seulement, qu'ils escoutassent soigneusement les anciens, pour aprendre d'eux, & autres exercices d'honneur & de vertu. C'est à ceste heure à vous (Monsieur de la *Prosapsie*) de nous dire, si vous recognoissez quelque chose de tout cela en nostre jeunesse, mais bien tout le contraire, vne débauche continuelle, vn mépris de leurs peres & meres, frequentation auec des gens perdus, auec des flateurs, qui leur di-

ſent qu'ils ſont grands, ſoit d'aage, ſoit d'authorité, qu'ils ſont capables de ſe gouuerner tous ſeuls, & cependant ces beaux Conſeillers les plument, Dieu ſçait comment, & bien ſouuent aux dépens de ceux qui n'en peuuent mais: le moindre vice eſt la deſobeïſſance, il y en a qui en adjouſtent beaucoup d'autres, dont les peres & meres meurent de regret. Ie viens aux ſeruiteurs, qui ſemblent aujourd'huy compagnons de leurs maiſtres, entre leſquels de mil, à peine s'en trouuera-il vn qui ſerue cordialement: ils tiennent le bien de leurs maiſtres commun, ny ayant moyen que de l'attraper, ou le conſommer, point de fidelité, point d'affection. Ie ſçay bien que noſtre Sauueur nous a tous affranchis, mais cela ſe doit entendre Spirituellement: & beaucoup de grands perſonnages ont tenu, que le ſeul moyen de remettre l'obeïſſance, ſeroit le reſtabliſſement de l'eſclauage, puis que Dieu l'a ordonné en la poſterité de celuy que ie vous ay nommé tantoſt: Car d'en aller faire plainte en Iuſtice on n'auroit gueres d'affaire, d'y perdre temps & argent, pour la raiſon que l'on en auroit. Si ces deux ſortes de perſonnes, qui ſont en puiſſance d'autruy, approuuée de Dieu & de nature, ne s'adonnent qu'à mal impunément, que pouuons nous dire des autres qui ſont libres? prenez garde (ie vous ſupplie) aux villageois, combien ils ſont rogues & audacieux, s'appropriant brauement le bien de leurs maiſtres, voire par larrecins, & de iour & de nuict, tout leur eſt de guerre: & s'ils n'eſtoient aſſujettis à la Taille, & n'auoiét crainte d'vne venuë de gens-d'armes, on ne

les pourroit tenir, tant la plus-part d'eux sont insolens. Suiuent les artisans, qui en leur trauail ne visent que d'auoir de l'argent, ne se soucient point de leur besongne, qu'ils voudroient estre aussitost vsée que liurée, d'honneur & de respect: Il n'en faut plus esperer de ces gens-là, & diront franchement, ie n'ay que faire de vous, en payant quittes: ce qu'ils demandent de salaire, il le faut payer, sinon venir à la prisée. Belle visitation, qui ne se faict pas pour l'honneur de Dieu & zele de Iustice; quatre ou cinq personnes y viennent les mains ouuertes, & s'en retournent clauses. Le Me en l'art que l'on en faict iuge, est tousiours pour son compagnon; j'en ay veu vn où le priseur passa plus auant que la demande, & en falloit passer par là: & voila le Bourgeois frotté & estrillé, & qui pis est mocqué: c'est pourquoy ie m'estonne de ceux qui viennent à faire faire ces visitations, qui ne leur apportent que de la despence inutile. I'en ay entendu forces plaintes, & en entens tous les jours, mais ie les asseure toujours, qu'ils ny trouueront point de remedes, & qu'ils feront comme celuy que ie vis vn jour achepter pour vn sol de vif argent, pour en frotter vn liard, du temps que ceste monnoye auoit cours: & neantmoins telles gens se qualifient hautement Bourgeois, par vne trop facile concession, que Numé à Rome & Lycurgue en Lacedemone ne trouuerent raisonnable, deffendant aux Citoyens d'exercer aucun métier, tous reseruez aux Esclaues. Ie pense qu'apres ceux-là sont les Marchands, parmy lesquels, s'il y a de la fidelité, soit en leur

parolles,

parolles, ou marchandises, i'en croyrois bien quelques-vns d'entr'eux. Quand à leur gaing, il n'y a point de borne ny de taxe, il est tel qu'il leur plaist, ce qui vaut 20 sols, ils vous le feront 5 ou six liures, hardiment; & si vous leur baillez, ils le prédroient sur leur conscience asseurément, appelant gaing, tout ce que l'on peut tirer d'vne personne, qui bien-souuent ne s'y cognoistra pas, & moy ie tiens cela pour vn pur & signalé brigandage: pire que celuy qui se faict dans les forests, dont l'on tasche à se donner garde; mais de tels marchands, l'on est attrapé en cajolant la marchandise: Il est raisonnable que celuy qui trauaille pour apporter les commoditez des Concitoyens, gaigne quelque chose, mais ce gaing doit estre certain & arresté, & non pas au triple & centuple, si le cas y eschet: dont ie sçay bien que l'on ne tient compte, mais estant vn gaing illicite, Dieu le sçaura bien repeter, sinon en espece, sur le corps de celuy qui en aura vsé. De ces gaings illicites, sort vn grand desordre, c'est que ces deux dernieres sortes de personnes se voyans du bien (Dieu vueille qu'il soit bien) quittent boutique & marchandise, se jettent aux offices, où ils sont trop facilement receüz: ce que les Indois n'approuueroient pas, n'estant licite entr'eux de changer de métier ou profession. A Thebes encores n'estoit-il pas permis aux marchands d'entrer aux offices, qu'apres auoir delaissé le trafic par l'espace de dix ans, & ce par loy expresse: & cependant qu'ils sont marchands, s'il y a du vice en leur marchandise, ils se garderont bien de le declarer, à quoy ils sont tenus & astraints, selon la doctrine,

tant des Theologiens, que Iurisconsultes.

Apres ceux-là ie pése pouuoir mettre la trouppe Forence, gens qui ne sçauent qu'escrite, aucuns si mal, qui donnent double peine à ceux qui viennent visiter. Bon Dieu! quel nombre de gens sont-ils qui cherchent leur viure en vn métier non seulement inutile, mais nuisible. La Iustice est chose saincte & grandement à respecter, mais ie n'ay peu jamais appeler telles gens de Iustice; & pour en parler franchement & rondement, qu'à besoing vne pauure, voire vne riche partie, de tant de gens qui le plument, auant que d'auoir son jugement? n'en auroit-il pas assez d'vn, si on ne luy veut permettre d'agir ou se deffendre luy-mesme? car hors vn protecteur, tout le reste n'est que cabale & galimathias, pour faire valoir ceste mauuaise marchandise. Ie ne veux offenser personne, mais ie diray qu'il y a des abus parmy tout cela, qui sont insupportables, des longueurs, des formes informes, (pour lesquelles) ceux qui les cognoissent, & en ont gousté ny veulent plus retourner, je dis ou la Iustice de la part des Iuges, est la plus sincere, qui est au Parlement, où le mal de tels vautours est si grand, qu'il s'est espandu jusques à la suitte du Conseil sainct & sacré de nos Roys, auquel il se voit d'ordinaire, vn regiment bien complet de chicaneurs, venus de toutes nations, & de toutes langues, qui est la chose la plus honteuse qui se veit jamais : Si ces bouches inutilles s'appliquent à manger le bien d'autruy iniustement, entre les vtiles, ou qui le doiuent estre, il y en a qui en abusent tellement, qu'il seroit expedient de leur pres-

crire ce qui s'obseruoit au Senat des Areopagites, *Qu'ils n'eussent à vser de preambules, pour émouuoir les Iuges à compaßion ou haine, vice commun à la plus-part des Aduocats, & où ils en vseroient, que l'on les fit taire par la voix de l'Huißier, ne leur souffrant par ces inepties & embroüillemens de causes, mais de proposer le faict nuëment & simplement.* Vous verriez alors des gens bien empeschez de leur contenance, ces vendeurs de parolles empoullées, qui plaidans vne cause d'vne gouttiere, ou d'vn euié, font vne legende des parties aduerses; & si d'auenture la cause est appointée, ils ne se contentent pas de grosses & iniurieuses escritures, qui sont de grandes & longues inuectiues, mais dressent des Factums, où ils font couler de l'ancre destrampée en chaude colle, prejudiciable non seulement à l'honneur des parties, mais d'vne honorable famille, dont ils se pensent deffendre, sur vne trop bonne opinion qu'ils ont de leur capacité, que l'on voit en quelques-vns estre entée en pedantisme, ou soubs quelque grand & large chapeau, qui charge si fort vne teste legere qui s'en va le nez au vent, pour lequel retenir, il faudroit vn fort caneßon, oubliant les reprimendes qu'il en pourroit auoir receuës. Ie ne touche point aux sallaires excessifs, que beaucoup de ces gens-là prennent, qu'ils n'ouuriroient pas la bouche, s'ils ne voyoient premierement ouurir la bourse; accords & pactions des causes, cela va trop loing. Pardessus ceste trouppe vtile, & inutille, sont les Iuges: desquels par la parolle expresse de Dieu, tant s'en faut qu'il soit permis de médire, qu'au contraire il leur faut, & est enjoint

de porter honneur, respect & obeïssance, bien ce peut-il dire, que c'est chose déplorable, de voir les grandes charges de Iustice exposées en vente, au profit du plus offrant & dernier encherisseur, sans consideration d'aage, d'extraction, de doctrine, de seruice, d'experience, ou de merite en nombre effrené, beaucoup en adolescence. Solon vouloit qu'ils fussent Anciens, d'vne vie cogneuë, & irreprochable; comment ces qualitez se peuuent-elles remarquer en vn homme de vingt ans? *Quelle raison y a il* (dit Vopisco) *que l'Empereur face des Consuls, des Ducs, des Iuges, de la vie, merite, aage, familles & deportements desquels il n'a asseurance ny cognoissance.* Et auant luy Platon, parlant du Iuge, disoit, *Comment peut-il iuger, s'il ne sçait enseigner:* de là vient le mépris des Iuges, qui engendre celuy des loix, d'où sont naiz les changemens des Estats. Et puis le grand nombre des parens qui entrent en vne mesme Cour, contre l'ordonnance, qui n'est point nouuelle, car Aristote remarque en ses Politiques, qu'en quelques lieux le pere, les enfans, & les freres n'entroient point ensemble pour juger, ce qu'il appelle la plus juste administration. Dites nous Monsieur *Diaitete* (qui vous taisez) ce que l'on peut esperer d'vn siecle, où la porte est fermée à la vertu, à la doctrine, à l'aage, & aux merites? ie ne puis que dire, respondit-il, & puis ie voy le sieur de la *Prosapsie*, qui a pris la partie contraire, & faict estat de vous respondre: lequel dit. Messieurs vous vous pourriez bien tromper, si vous attendez, que j'excuse le mal qui regne. Ce n'est pas ce que j'ay entrepris, mais seulement que le

Poëte s'eſt trompé, en l'opinion ſur laquelle nous auons commencé noſtre diſcours, ce que voulant ſouſtenir le ſieur de la *Timeſe*, & ayant ja fort aduancé, je ſuis content de le laiſſer acheuer : ſi ce n'eſt que ſans l'interrompre, il me ſemble, qu'apres que j'auray reſpondu, il nous faudra vn tiers, qui prononce ſon jugement, que nous auons tout trouué en voſtre perſonne, i'en ſuis tres-content (dit le ſieur de la *Timeſe*,) à la charge, que prenant ceſte qualité, de noſtre juge, vous deposerez celle d'amy, tres-volontiers dit le ſieur *Diaitete*; & ſur cela le bateau arriuant à bord, ils s'en allerent à l'Egliſe & remirent le reſte au retour, à quoy ils ne manquerent pas, car Veſpres dittes, ils vinrent paſſer le trauers de l'eau, & eſtans à bord, le ſieur de la *Timeſe* reprenant ſon diſcours, dit, j'eſtois demeuré ſur l'abus en la promotion des Iuges, que chacun blaſme ouuertement, car d'en dire dauantage, & venir au fin, la verité n'eſt pas bonne à dire en tout temps; ie me licencieray pourtant de dire que pour des iniures & coups de poing : pour de petites ſommes entre perſonnes miſerables, il ſe faict de trop gros procés & trop façonnez, ſi qu'il n'y a moyen d'en retirer ſon argent, j'ay veu des larrons ſurpris ſur le faict ſortis impunis, faute de partie ciuile, & pour toute deffence, on dit, où ſont ceux qui vous accuſent? qui eſt vn texte mal & irreligieuſement adapté contre vn larron manifeſte : c'eſt ce qui rend la Iuſtice mépriſable & contemptible, & faict dire à ces pauures miſerables, les gens de Iuſtice ſont tous larrons, & là deſſus vn autre pro-

cés criminel. Il y a d'autres ſortes d'Officiers qui manient la bourſe, i'ay proteſté de ne médire de perſonne, & quand ie le voudrois ie ne le puis, pour n'en ſçauoir point de mal, ie dis ſçauoir en termes Philoſophiques, mais il ne ſeroit pas auſſi en ma puiſſance de dénier, qu'à voir la mine, le train, la dépence, les alliances de ces Meſſieurs, qu'ils ne faſſent grandement bien leurs petites affaires, on ne parle plus là que par milions, vn homme de robbe longue qui viura bien, ne paroiſt qu'vn faquin, vn humeur de frimats, aupres de ces bons Seigneurs, qui ont plus vaillant en vieilles bottes, que n'aura acquis vn homme de doctrine & de vertu en cinquante ans, car quelque choſe que l'on die, on ne gangne guere à bien faire, d'en eſperer recompence, il n'y faut pas ſeulement penſer: ſi ce n'eſt celle des affronteurs de quelque robbe qu'ils ſoient; qui ayant employé toute leur eſtude à atraper de l'vn & de l'autre, à quelque jeu que c'ait eſté, diront d'vn homme de bien qui n'a eu ſoin que d'acquerir vn bō nom, qu'il eſt vn bon ſot. Mais en conſcience faiſons-nous mieux, ayant l'eſlection de nos Magiſtrats populaires, comment ſe peuuent tolerer les longues & honteuſes brigues, deſquelles il faut vſer pour y paruenir enuers perſonnes de peu, les ſubmiſſions qu'il leur faut faire, ie ne pēſe pas que cela puiſſe entrer en la volonté d'vn homme de courage. Les anciens ont tenu, que ces inſtances & vehementes brigues, ne monſtroient rien de bon au pourſuiuant. Ariſtote y remarque l'ambition & l'auarice, qui (ſelon Platon) ſont de perni-

tieux Iuges : pourquoy empeſcher, il donne vn aduis qui n'eſt pas à mépriſer, que l'on oſte tout le gain que l'on pourroit eſperer en ces charges, & au lieu de cela, impoſer quelque dépenſe honorable & memorable aux eſleuz, apres quoy, s'il ce trouuoit vn briguant, ie porterois courageuſemẽt ma teſte, comme faiſoient jadis ceux qui propoſoient nouueaux reglemens : il adjouſte, *Iamais vne ville ne ſe porte bien, quand ceux qui entrent en charge ne cherchent que le profit*, il veut que l'on chaſſe tout à faict cet abus : car pour le ballotage que l'on y apporte, outre qu'il eſt mandié, Socrate diſoit en Xenophon, *que ce n'eſt pas le moyen d'élire des ſages*, (il parle plus rudement) *que les Serruriers, Trompettes, & autres telles gens n'y éliſent pas ceux de leur métier.* Ie penſerois faire tort à Meſſieurs les Medecins que ie tiens perſonnes doctes de les oublier: Nous liſons que les Egyptiens ne guariſſoiẽt leurs maladies que par jeuſnes ou vomiſſemens : qui ſupprimeroient beaucoup de recipez. Platon diſoit, *que le plus grand argument d'vne mauuaiſe & ſalle diſcipline en vne republique, eſtoit la recherche de grands Iuges & ſçauans Medecins :* dont eſt venu ce prouerbe, *que la calamité eſt creuë de la Medecine.* Ce qui fit dire à Pline, *que ceſte ſcience eſtoit fort inconſtante & changeoit ſouuẽt :* auſſi trouuons nous par eſcrit, que l'on ſ'en paſſa l'eſpace de cinq cens trente cinq ans à Rome, que le premier fut vn nommé Archagatte, auquel on donna vne boutique, & on l'appella bleſſeur, & puis (pour ce qu'il faiſoit du mal par feu & ferrement) on l'appella bourreau, & puis multiplians & venans de Grece, fu-

rent chassez. Asclepiade l'vn de leurs coryphées, osta presque l'vsage de tous medicamens, & toutesfois il se lit, que Diocles qui estoit sorty de son escolle, ordonna de la chair de chien à quelques malades, en fin ces *Meßieurs sont des prometeurs*; (dit le Poëte) or entre promettre & tenir, il y a bien à redire : c'est peut estre ce qui meut lesdits Egyptiens de permettre aux malades, apres auoir esté visitez d'eux, quatre jours, de les admonester, que s'ils vouloient continuer à les penser, ce seroit à leurs risques, moyen de quitter bien-tost le malade & le métier, duquel ils ont faict trois plats, Medecins, Apoticquaires & Chirurgiens, assez mal menez par le Poëte, que ie soustiens en l'vne de ses Satyres, car de croire que tous traictent également les malades, sans charlatannerie, ils ne le disent pas eux-mesmes : d'où ie conclus autant d'abus qu'aux autres vacations. Si entre les officiers il y en a qui viuent à gauche, (comme la commune renommée qui à force de loy le tient) ie ne pense pas que Messieurs de l'espée, ces rats de Cour soient sans tache, au moins vne bonne partie d'iceux, bonne mine, bonne piaffe, bien frisez, perruquez, goderonnez, parfumez, le jeu & le bordel fort frequentez, calomnies contre les honnestes femmes qui ne les auront voulu escouter, vantises de celles qui auront esté si sottes que de leur prester, ne point payer ses debtes, quand on est aux champs, faire le petit Roy, leuer des contributions sur les vassaux, faire trauailler à coruées, frapper l'vn, battre l'autre, faire des mariages à leur plaisir, c'est pitié que d'a-

uoir

uoir à viure auec eux; la guerre vient-elle (comme nous la voyons apprester, au grand regret des gens de bien, seruiteurs veritables du Roy, de toute sa maison, & amateurs du repos public) il faut capituler auec le Roy, ne le seruir qu'en payant, prendre tout pour soy, & appointer ces pauures malotrus soldats, (reduits à petit nombre) à courir la poulle, & denicher les cochons de nos fermes, n'y rien laisser que ce qu'ils ne peuuent aualler, ou emporter, c'est le rut du baston, & le reuenu de la charge, & le pauure manant, & sa deplorée famille, courbent sous ce faix insupportable; de se batre ils ont serment de n'en rien faire, & iustement, car à qui en voulons-nous, à qui faisons-nous la guerre? à nous mesmes, cela est furieux, & ne pense pas qu'il y ait bon seruiteur du Roy, qui puisse approuuer que l'on aille égorger ces sujets pour vne nefle, que si chacun nous ressembloit, nous trois, i'oserois bien asseurer qu'il n'y auroit point de guerre, & que le Roy seroit mieux obey qu'il n'est, pource que nous n'auons pretentions, desseings, ny enuie sur personne, que ie tiens estre les joüets de ceux qui demandent la guerre. Reste le dernier Estat en ordre, mais premier en dignité, l'Ecclesiastique. Ie vous supplie Messieurs ne nous flatons point, nous sommes tous trois Catholiques, resolus de mourir tels, (moyennant la grace de Dieu) se peut-il veoir vn plus grand desordre que là, à qui sont donnez les benefices? il est certain que c'est à ceux qui courent le plus viste, & qui sont les plus impudens importuns, on en a de belles prouisions

qui publient les loüanges des pourueuz, desquels ceux qui les asseurent n'oüyrent jamais parler, & sont pour la plus-part faussement alleguées, c'est aujourd'huy l'vn des principaux trafiqs que de benefices, bien esloigné de l'Ordonnance du Concile general de Nice, qui defendoit aux Euesques de changer leur Eueſché, ce que Authere Pape leur permit depuis, pourueu que ce fust pour le profit de leur troupeau, non pour le leur, comme sainct Pierre vint d'Antioche à Rome, où il n'y auoit que des coups à gaigner. Ie me raporte à Messieurs les eschangeans (ie ne veux dire achepteurs) s'ils pensent à cela, aussi ne faut-il que voir quels sont les deportemens de ceux qui les attrapent: où sont les gros beneficiers qui preschent, qui facent leurs visites, qui viuent sobrement, qui aumosnent, qui soient hospitaliers, qui ayent soin de leurs troupeaux, qui y resident, & y meinent vne vie exemplaire de saincteté, comment disposent-ils de leurs collations, ordonnent les Prestres; s'enquerent-ils de leurs mœurs, examinent-ils leur doctrine; quelle honte est-ce à l'Eglise de Dieu d'y en voir de si incapables, de si salles, i'ay faict la protestation que ie reïtere, de n'offencer personne en particulier, & de ne rien dire que ce que tout chacun veoit: mais il est bien vray qu'à leur occasion, le nom de nostre Dieu est grandement blasphemé parmy nos aduersaires, ausquels ces Messieurs boüillent du laict sucré: que l'on ne m'aporte point d'excuses, qu'ils sont empeschez delà ou deçà, cela est bon à dire aux petits enfans, la Cour & Paris, n'ont point esté esta-

blis pour repaires de telles gens, il faut resider ou resigner; si ceux qui s'en dispensent, auoient leu que le Flamine Dial dedié à cet Idole de Iupiter, entr'autres choses ne pouuoit coucher plus d'vne nuict hors de Rome, crainte que pour son absence, les sacrifices dont il auoit charge, ne fussent mesprisez : ils y penseroient peut-estre, s'il prenoit enuie à nostre sainct Pere, de faire ce que son predecesseur Leon IIII. fit à vn Cardinal Anastase, le degradant de l'ordre sacré, pour auoir esté cinq ans absent de la paroisse dont il portoit le tiltre, bon Dieu que de dégradez. Nous lisons qu'en certain endroit de l'Arrabie, il n'estoit pas permis à leurs Prestres de sortir leurs Cloistres, s'ils ne se vouloient exposer au danger d'estre tuez, par le premier qui les rencontreroit, qui le pouuoit faire impunement: & que Platon establissant sa Republique, ne trouua pas bon que les Prestres frequentassent auec le peuple. Pour ceux qui ont plusieurs benefices, il me souuient d'vn grand Predicateur, homme de bien de nostre siecle, qui preschant vn iour, dit qu'il ne pouuoit lire qu'à regret les Epitaphes de ces gros Beneficiers, qui se disoiét Euesque d'vn tel Euesché, Abbé de telles & telles Abbayes, Prieur de tant de Prieurez, pource qu'il lisoit la cause de leur condemnation. Quelle proportion y a-il de voir vn Beneficier bien gras, & cent maigres? ceux-là vestus, meublez, nourris delicatement, & montez superbement, & en voir vne centaine qui ne mangét que du pain, & n'ont point de souliers? car pour les autres débauches, ie veux croire ce que l'on en dit plus qu'il n'y en

a, mais ce que l'on en voit, ne laisse pas d'estre scã-
daleux. Les Abbayes qui ont esté si religieusement
fondées, pour y nourrir les Abbez & Religieux,
sont quasi toutes en commandes, desertées, dela-
brées, ruinées, il y pleut par tout, point d'orne-
mens, ou s'il y en a, tels qu'il font honte à les voir,
& ces Messieurs comedent, & passent ioyeusemẽt
leur temps, pendant que leurs Religieux ieusnent,
prient, ou se débauchent, soit pour n'auoir per-
sonne qui les retienne en deuoir, ou pour le re-
cit que l'on leur faict, & qu'ils voyent quelques-
fois de la bonne vie de leurs venerables comeda-
taires, qualité inuentée par quelques mauuais es-
pris, pour destruire le sainct & sacré ordre de l'E-
glise saincte. Ie voudrois que Messieurs les Cha-
noines se souuinces pourquoy ils sont ainsi appe-
lez, qui est pour seruir de regle de bien viure, ie
n'entends offencer les gens de bien, mais d'en voir
si peu assister au Diuin seruice, & y estant, ne chan-
ter, ne prier voila vne pauure regle. Que les Re-
ligieux de chaque regle lisent la leur, comme ils y
sont tenus & obligez, considerent si leur vie y est
conforme; ils y verront tant de deffaux, que s'ils
pensent à eux, ils en auront honte. Ils se plain-
dront (& veritablement) d'estre méprisez; mais
qu'ils ne s'en prennẽt qu'à eux, il n'y auroit point
de raison d'honorer vn homme à cause de sa char-
ge, de laquelle luy-mesme ne tient compte. Reste
l'écume, que la charité boüillante de l'amour de
Dieu, a ietté hors du bercail, comme brebis ron-
gneuses, c'est le petit troupeau d'Epicure, in-
struict en ceste derniere Centurie, par Martin Lu-

cher Moine défroqué, paillard s'il en fust iamais, Iean Caluin Chanoine desaumussé, & Theodore de Beze Prieur renié, qui ayant eu tels Maistres, ne peut faire chose qui vaille : les petits Ministriaux criaillent pour continuer leur feinte reformation, & ne se contentent de la prescher, mais en font vne article de foy, qui sans passion, merite chastiment, auec la radiation : ces gens qui se disent premiers & plus affidez seruiteurs des Roys, la premiere chose qu'ils font où leur pouuoir s'estend, est d'abolir la Monarchie, & au lieu d'icelle, dresser des Estats & Republiques: ils preschent & soustiennent la liberté de conscience, & là où ils sont maistres, toute liberté est ostée, n'estant permis à qui que ce soit, de seruir Dieu, que selon la frenaisie de ces trois pilliers de feinte reformation, Luther, Caluin & Beze, l'engence desquels ne se peut accorder : c'est vn plaisir de veoir vn Lutherien, estriller vn Caluiniste, & auec grande raison : car c'est vne chose intolerable, que le disciple vueille estre par dessus son maistre, quelque brutal qu'il ait esté: mais ce qui est intolerable est la licence que ce donnent ces gens là, d'Imprimer & faire Imprimer toutes sortes de méchans liures, sans en estre recherchez; voyla ce qui ce peut dire le plus modestement de chaque vacation, pour verifier le dire du Poëte.

Mais si vous prenez garde au luxe, où toutes sortes de qualitez trempent, il est si excessif, si extrordinaire, si honteux, si contre Dieu, qu'il y a dequoy s'estonner, de n'y voir point mettre ordre. L'on a tousiours frappé les femmes les pre-

mieres en ceste meslée, & à la verité il y a bien dequoy : tant de Dames qui ne sont que pionnes, tant de Damoiselles, qui ne deuroient estre que chapronnettes, tant de Cordelieres, qui ne deuroient prendre que des foüets, tant de robbes & juppes de veloux & de satin, tant de broderies, tãt de perles, tant de pierreries. Où est la loy Oppia, qui deffendoit les habits de couleur aux femmes, & de porter plus d'vne once d'or ? & ce qui est plaisant, telle est roturiere de tous costez, qui faict sa chambriere Damoiselle, pour faire frotter ses patins à la Noblesse, tant de petites coquettes praticiennes, & marchandettes, vestuë de veloux, satin, baguées, caparasonnée, comme les grandes caualles : les artisanes auec la soye, tant de collets à plusieurs estages ? Par dessus lesquels les hommes semblent le vouloir encherir, vous voyez vn Artisant tout vestu de soye, vn Marchãd, les Clercs de palais, auec manteaux & bas de soye, robbes de chambre de soye, à qui en veut porter, ne fut-il que tondeur de napes : les Gentils-hommes vestus en Princes, quelques vns si lourdement, qu'ils porteront vn moulin sur leurs espaules. L'Empereur Aurelian ne voulut iamais porter robbe de soye pure, pource quelle estoit trop chere : & aujoud'huy elles sont communes. C'est à faire à coquins à manger sur l'estain, il faut que la moytié, au moins, à aucuns toute la batterie de cuisine, soit d'argent, voire à simples Bourgeois : beau linge, tapisseries, planchers dorez & marquetez, bref tout reluit : force valets & laquais bien couuerts & bien frisez, table couuerte : ce

que comparé auec la frugalité de nos derniers peres, il faut croire qu'ils estoient de pauure esprit, ou que nous sommes de grands larrons. Platon disoit qu'il estoit impossible, qu'vn estat obeïst aux loix, où les habitans employent leur bien & leur temps, en banquets, plaisirs, luxe, & dépences inutilles & superfluës. Où est l'ordonnance de Tacite, raportée par Vospic, Inionctiue d'oster tout l'or, non seulement des accoustremens, mais des chambres, cabinets & couuertures. Tant de loix sumptuaires, Æmilie, & autres? mais qui me déplaist sur tout, sont deux choses, ces rotondes, & perruques, par dessus tous, & Messieurs de l'Eglise, & de la Iustice, & encores plus à ceux qui sont d'aage. Il faict beau veoir vn Ecclesiastique, ou vn Iuge assis dans son siege, perruqué de quelques cheueux de pendus, de teigneux, ou pestiferé, rotondé, quelque barbe qu'il ait notament quand elle est blanche? n'ont-ils point entendu dire (car d'estudier ces gens-là craignent de s'y ennuyer) que c'estoit le deguisement, que ce lascif & vilain Empereur Othon, aportoit pour couurir sa teste chauue: il y a trente ans que l'on n'vsoit point de ces ordures-là, odieuses & abominables deuant Dieu, & le monde. Et les carosses qui s'en vont aujourd'huy si communes que les chambrieres ne veulent plus seruir que où il y en a, qu'en dictes vous? N'oubliez vous point le jeu, (dit le sieur *Diaitete* (non non, respondit le sieur de la *Timese*, ie le gardois pour la bonne bouche, comme la chose la plus débordée qui se puisse imaginer, on n'y parle que de pistolles, & à miliers, tout chacun

s'en meſle, non ſeulement les grands, obligez de donner bon exemple, mais les petits, qui eſt le droict & plus court chemin de l'Hoſpital, & ce qui eſt plus déplorable, eſt qui ne ſe voit point d'apreſt à remedier à tous ces deſordres & débauches, quoy que pour les entretenir, nous recognoiſſons & voyons occulairement, qu'il faut que les hommes prennent des deux mains, ou que les femmes s'engagent corps & ames : car nous ſommes en vn ſiecle où chacun veut eſtre Monſieur ou Madame, tenir maiſon, eſtre braue, & ne rien faire que la débauche & la mine, & voyant cela, ie ne me puis aſſez émerueiller, comment vous reuoquez en doute la verité du dire de ce Poëte, ſi graue & ſi ſententieux, ſouſtenu par ſon ancien Homere, qui parlãt des enfans, dit qu'il s'en trouue beaucoup de pires que leurs peres, & fort peu de meilleurs : & pour finir ie vous ay gardé vne ſeule piece qui ne reçoit point de contredit, pour l'authorité de ſon autheur ; c'eſt Eſdras lequel dit clairement & ouuertement, qu'au ſiecle affoibly de vieilleſſe, les maux multiplieront ſur ceux qui habitent en iceluy : apres quoy ? il n'y a lieu quelconque de doubter, que ce Poëte n'ait prudemment preueu nos maux, & qu'il n'ait bien & veritablement dit, puis que nous en voyons l'accompliſſement, ce que bien pris, demandons nous d'où nous arriuent tant de calamitez, guerres, peſtes, & autres iuſtes punitions, de nos demerites ? car voyant le train que nous menõs, ie tiens que nous ne ſubſiſtons que par miracle, lequel Dieu n'ayant couſtume de continuer, il y a grandement à craindre

dre, que la patience échapant, il ne lasche promptement son bras de fer dessus nous; & ne renuerse cet Estat, sans dessus dessous, & ne croyez pas ceste grande ville heureuse par tant de beaux bastimens, que l'on y faict tous les iours, pendant que les bonnes mœurs s'en vont du tout abatuës. Lors le sieur de la *Prosapsie* luy demandant s'il auoit acheué, dit que ce qui restoit de chemin à faire pour r'entrer en la ville luy fermoit la bouche, n'estant raisonnable qu'il parlast luy seul, bien qu'il eust beaucoup d'autres defauts à remarquer en ce miserable & vicieux siecle.

Alors ledit sieur de la *Prosapsie* commença à dire, qu'il recognoissoit ces plaintes non seulement veritables, mais auoir esté prudemment & modestement par luy recitées, pource que toutes veritez ne sont pas bonnes à dire, & toutesfois qu'il est besoin de descouurir vne partie du mal, si l'on en veut guarir: mais que comme il a dit cy-deuant, ceux qui nous ont passez ont eu de pareils accez. Car si vous parlez de la guerre, il n'y a eu siecle, ny nation qui en ait esté exempt? ce seroit vn long discours de vous en faire le recit de temps en temps, non seulement en ce Royaume remply de cerueaux legers, curieux de toutes nouueautez, si vous en voulez croire Cesar, & Vospicque, qui en dit pis, au discours de ce petit tyranneau Procule, que ie ne veux point reciter, puisque tous trois auons l'honneur d'estre nays François, mais bien particulierement en la minorité des Roys: si qu'ayant veu les quatres années premieres de nostre Roy, paisibles, ie disois que nous auions tout

sujet de dire; ce que Cassiodore escriuit au Senat du regne de la mere de ce Roy Goth. *O heureuse fortune de ce siecle, de ce que pendant les ébats d'vn ieune Prince, l'affection de la Royne sa mere regnoit, qui composoit tellement toutes choses, que la charité generale sembloit nous couurir sous elle, nous obeyssions à la ieunesse de nostre Roy, les bonnes mœurs duquel supleoient sa majorité, & nous estoient vn souuerain & absolu commandement. Forme de gouuerner à la verité bien nouuelle, & que nos successeurs croyront difficilement, qu'vn si ieune Roy, ait eu tant de bonnes conditions, ausquelles les viellards paruiennent auec peine.* Nous en rendions graces au Roy des Roys, & nous en rejouyssions, auec esperance qu'il ne seroit à l'aduenir rien impossible à la clemence de nostre Roy, puis-qu'en ses jeunes ans, nous l'auons veu si remply de pieté. Ce miracle doit estre donné (apres Dieu) à la bonté des deux, car nous y auons recogneu la mere si prudente, qu'vn Prince estranger si fust soubs-mis: cela la renduë venerable à tous les estrangers, son seul regard estant à respecter, & chose admirable de l'oüyr parler, elle a respondu de sa bouche en toutes occurences, auec vne grauité modeste, & si familiere, qu'elle a attiré les cœurs non seulement des presens, mais de ceux ausquels en estoit faict le recit: si sa vie est religieuse enuers Dieu, ses actions ont eu deux buts principaux, le premier à faire que le Roy son fils fust instruict en pieté, & recognoissance des biens qu'il a receus de sa bonté diuine, le second, que ses sujects se rendissent obeïssans à ses commandemens: leur ayant imprimé ceste doctrine, que le seruice que

l'on rend à son Roy; c'est vne espece de liberté: le tesmoignage qu'il en a rendu par ses dernieres lettres que nous auons veuës escriptes à la Royne sa mere, le desir qu'il dit auoir, de la veoir, pour luy rendre ce que Dieu & la nature requierent de tous enfans, ont tiré des larmes de beaucoup de bons seruiteurs de leurs Majestez, du nombre desquels i'ay esté. I'en parle à cœur ouuert, encore que ie me souuiens bien de ce que Saluste, Caton & Gelle ont tenu; *Les vertus de qui que ce soit paroistre telle, qu'il plaist à ceux qui en escriuent :* mais ce qui me doit garantir de flatterie est, que ie ne dis rien qui ne soit cogneu, si que ie ne crains point que le Roy me dise, ce que Pissennius le Noir estant paruenu à l'Empire, dit à vn qui le vouloit loüer, *qu'il employast ce discours pour vn Marius, vn Hannibal, ou autre braue Capitaine decedé, pour luy donner sujet de l'ensuiure.* Il n'en faut à sa Majesté que les actions de son pere, & les instructions de la mere : & nonobstant toutes ces grandes & heroïques vertus du fils & de la mere, nous n'auons peu nous exempter de quelques souleuemens sur le declin de la minorité de nostre Roy : mais comparez aux semblables sous nos Roys mineurs, n'ont esté que roses, ainsi que le sçauez mieux que moy; si qu'en cet article i'attens que me donniez les mains, (monsieur de la *Timese*) & confessiez que nostre siecle n'est pas si farouche & desobeïssant que les precedens, Dieu ayãt tant fauorisé leurs Majestez, que d'auoir rendu ces mouuements morts-nays. Que si les exemples domestiques ne vous contentent; les estrangers en remõtant jusques au com-

mencement de l'Empire Romain, sont si plains de seditions, que i'en ay horreur, & sont presque incroyables : Ce ne sont esté que meurdres & assassinats de plusieurs Empereurs, la pluspart le meritans bien, comme vn Heliogaballe, vn Commode, vn Othon, ce bon vaurien de Neron qui entr'autres piperies de son premier Gouuernement, pour premier mot du guet, donna, *La tres-bonne mere*, & Dieu & tout le monde sçait, comme il la traita puis-apres, dont il fut bien payé : vn Claude si sot, que chacun luy donnoit des nazardes : vn Caligule instruict de jeunesse à toute ordure & vilenie, vn Tybere, qui parmy quelque chose de bon, estoit vn méchant : d'Auguste mesme, si vous en croyez Dion, raportant que luy & Antoine firent plusieurs meschancetez pour s'establir : car pour Iule Cesar, outre ce qu'il estoit vsurpateur, il se glorifioit, de ce que pour y paruenir, il auoit violé le droict, Vous sçauez le reproche que l'on luy fit triomphant de nos diuisions, qu'il y auoit plus de sujet de faire triompher Nicomede, qui se l'estoit soubmis, ie tairay le sujet, il est infame, vous le sçauez, il estoit sçauant, mais il ne lachoit rien, contre ce qui se remarque de Sylle, (qui tout ignorant qu'il estoit) remit la Dictature. Si vous voulez considerer l'estat de la Republique Romaine, vous la verrez quasi tousiours affligée de guerres ciuilles, entre lesquelles c'est-il jamais pratiqué plus de cruautez qu'en celle de Sylla & Marius, iusques a auoir faict mourir six milles Citoyens : Si les premiers Roys, peu de bós, y fut le premier & fondateur, qui commença par

fratricide, rauiſſement de ſes voyſines, homicide de Taſſie, qu'il auoit aſſocié de leur part à la Royauté, dont il fut payé comme il meritoit, ayāt eſté mis en pieces par le Senat, qui ne pouuoit ſuporter ſon orgueil. Tulle Hoſtille conſommé par le foudre : l'ancien Tarquin tué par les enfans de ſon predeceſſeurs: Seruie Tullie tué par execrable meſchanceté de ſon gēdre & ſucceſſeur, & puis ſon fils le chaſſa. Apres eux, Brute & Colatin furent Conſuls, le premier pouſſé d'ambition, força ſon compagnon de quitter & ſa charge & la ville, tua ſes enfans propres, les freres de ſa femme, ſur vn faux rapport qu'on luy auoit faict, qu'ils eſtoient pour le reſtabliſſement du jeune Tarquin, qui le fit mourir en vne bataille en la premiere année de ſon Conſulat. Bref, tout cet Eſtat tenu pour le plus floriſſant qui ait jamais eſté, ne peut eſtre dit empiré par ſucceſſeurs. Les Roys des Grecs, Perſes, Medes, & Aſſiriens n'ont eſté gueres meilleurs, ſi ce n'eſt que vous en oſtiez vn Sardanapalle, qui eſtoit vn braue protecteur de putains. Il me ſemble que monſieur de la *Timeſe* faict mine qu'il n'entend s'ayder des nations barbares, ains ſeulement de celles qui ont approché de la raiſon naturelle du peuple de Dieu ? Pour les premiers i'ay dit & verifié que noſtre Gouuernement n'eſt pire que celuy des Romains, mais ie puis dire meilleur : pour les autres, i'ay eſté curieux de lire l'Hiſtoire ſaincte & ſacrée, ie n'y ay remarqué que guerres, diuiſions & debauches, ſi peu de bons Roys qu'vn eſprit foible la liſant (ainſi que nos Religionnaires le permettent à tou-

tes sortes de personnes) il y a dequoy murmurer ? voyla succintement ce qui se peut dire en general des siecles passez. Ie viens aux chefs particuliers de vostre plainte, qui commence par les enfans & seruiteurs, qui (à mon aduis) seroit mieux faicte des peres, meres, maistres ou maistresses : car vous sçauez le prouerbe commun, *Tel le Laboureur, tel le labourage*; *La folie est attachée* (dit le Sage) *au col de l'enfant, & la verge de discipline la chassera :* Vous leur desirez vn maistre comme il y en auoit chez les Grecs, & ie vous dis qu'ils n'en manquẽt point : tant de bons Colleges remplis de Gens doctes & pieux, anciennement establis & accreus de nostre siecle, des Peres Iesuistes, où la science des mœurs va la premiere, qui est l'instruction que Dieu demande : si que ie puis asseurer qu'Horace ny les predecesseurs, n'ont iamais eu de pareils maistres à leurs enfans ? Ie dis pour ce qui est des mœurs ciuilles & de la doctrine : car de Religion, nous sçauons qu'ils en auoient tant, qu'ils n'en auoient point. Si pour les exercices de la Noblesse, nous en auõs des Maistres des plus excellens qui furẽt iamais, entre lesquels sont les sieurs Pluuinel, & Benjamin, les maisons desquels font honte à celles des peres de familles, aux Colleges, ie diray à beaucoup de Monasteres, tant la modestie, le respect, l'honnesteté, & la pieté y sont estroictement obseruez. Sur tout cela nos Roys ont eu soin principal d'establir vn general, qui est le grand Ausmonier de France, place que le feu Roy Henry le Grand, remplit du plus sçauant & eloquent personnage qui se pouuoit choisir, feu Monsei-

gneur le Cardinal du Perron, peut estre le seul pourueu par merites, entre lesquels non seulement la France, mais toute l'Eglise militante, se doit resouuenir des touches qu'il donna à vn meschant, pernitieux & seditieux liure, intitulé *De l'Institution, vsage & doctrine du sainct Sacrement de l'Eucharistie en l'Eglise ancienne:* hardiment offert aux successeurs d'icelle, & son autheur, en la presence dudit feu Roy, assisté de personnes capables accordées de part & d'autre, où ledit Seigneur Cardinal fit veoir, ce que peut la verité sur le mensonge, par la mort duquel, nostre Roy à l'exemple de son pere, à choisi vn autre de Messieurs les Cardinaux, reluisant en probité & saincteté de vie, pour tenir ceste place, duquel on attend ce qui reste à reformer en l'Vniuersité, & le paracheuement des Escolles Royalles, où sont aujourd'huy des plus sçauans Professeurs en toutes sciences qui ayent jamais esté: que l'indisposition de son predecesseur auoit entremises. Vous auez loüé la discipline des Lacedemoniens, approuuez-vous le larcin auquel ils instruisoient leur ieunesse? Que si vous venez aux arts de la main, que l'on appelle mecaniques, qui sont les principaux qui nous conseruent, est-il pas vray qu'ils ne furent iamais à la perfection où ils sont? Tesmoin ce qu'escrit Ælian des anciens Peintres, qui se mouloient si mal en cest art, (qui est des liberaux pourtant) qu'ils estoient contraincts escrire au bas de leurs peintures ce que c'estoit, vn poisson, vn oyseau ou autre beste: nous auons auiourd'huy nombre d'Appelles, ie puis donc pour ce particulier

dire que iamais on n'eut plus ny tant de soin en l'instruction de la ieunesse qu'aujourd'huy, dequoy ceux qui en sortent font plaine foy.

Ie viẽs aux seruiteurs, *desquels plus on en a, & moins l'on est seruy,* dit Aristote; pour desquels auoir raison, vous auez desiré l'esclauage, mais en iceluy ne vous souuenez-vous pas combien de fois ils se sont alliez pour assaillir leurs Maistres? Spartac se fit suiure de six mil de telles gens, qui en eussent autant faict à Lacedemone, sans vne leuée qu'ils en firent de 3000. feignant les vouloir enuoyer à la guerre, & les firent tous égorger en vne nuict. L'Escripture saincte mesme les qualifient nos ennemis domestiques: dont il y a infinis exemples au passé, & pour lesquels maintenir en deuoir, nous auons des Iuges particuliers, qui est tout ce que l'on y peut apporter de precaution: mais ie crains fort que le mal ne vienne d'où ie vous ay dit, des maistres ou maistresses, qui monstrent si mauuais exemple à leurs seruiteurs & seruantes, qu'il ne se faut pas s'estonner, s'il s'en trouue si grand nombre de vicieux, & puis ces bons Seigneurs & Dames qui gaignent si aisément & ioyeusemẽt des boisseaux de pistolles, les tiennent si à leur aise, les montent & menent en carosses, que les personnes modestes ont de la peine à en trouuer & les retenir à petit pot, & en modestie: il est bon de les corriger, mais d'en vser comme faisoient les Romains, les tuer pour vn verre cassé, ou pour en donner plaisir à vn bardache, comme fit Quinte Flamine, les faire entretuer aux Arenes pour amuser vn sot peuple, cela est inhumain.

main : Aussi furent-ils cõtraincts de faire des loix, pour reprimer ces rigueurs, en faire des plaintes au Senat, & de tout cela ils n'en tenoient compte, à cause de leur mauuaise coustume : si que de preferer en cela l'antiquité (ie dis hors le Christianisme, qui nous a tous affranchis) il n'y a pas seulement d'apparence.

Vous auez mis au second lieu les Paysans, & en auez dit ce qui en est : mais ie me souuiens auoir leu dans Iuuenal la mesme plainte, que vous auez faict du larcin ordinaire qu'ils font des fruicts d'autruy : quelle espece de respect & d'honnesteté attendez-vous de ceux qui ne sçauent que c'est? Vous auez souuent entendu ceste maxime, que personne ne donne ce qu'il n'a point : ils sont pourtant si necessaires, qu'Aristote diuisans les Citoyens, ils en fait trois bandes, les Laboureurs les premiers, les gens d'espée & ceux de Conseil. Ils ne sont point autres qu'ils ont esté de tout temps, si ce n'est que les soldats les ayent aguerris, mais à leurs despens, & comparant leur vie auec celle des habitans des villes, elle se trouuerra innocente, au moins sont-ils sans ambition, qui est le ver qui ronge quasi tout le monde, le peché du diable.

Vous auez faict suiure les Artisans, auec des plaintes tres-veritables, mais ces gens-là ne trauaillent que pour gaigner : ils nous preparent ce qui nous est necessaire pour nostre viure & vestement, apres quoy tout le reste n'est que superfluité inutille. Vous m'auez grandement pleu au discours que m'auez faict de la visitation de leur

besongne, où le bourgois est tousiours attrappé: car Aristote en ses Politiques ne l'approuue nullement, & dit que celuy qui se sert d'vne maison, en sçait mieux la valeur, que le Masson qui la faite, le Pilotte celle d'vn nauire, que le Charpentier qui la construicte. Pourquoy vn bourgeois qui a basti & faict bastir ne feroit-il pas bien ceste prisée & sans fraiz? mais ie vous entends, c'est autant de vuidange de bourse, ce sont cependant mercenaires, ausquels Dieu commande payer salaire, qui ont atteins aujourd'huy la perfection des arts, nous faisans veoir par leurs ouurages mignards & élabourez, l'antiquité rustique, comme elle estoit, ie ne dis pas en la correction des mauuaises façons, que les Iurisconsultes preferent à l'inuention, par vn brocard vulgaire, *Celuy estre plus loüable qui corrige subtilement la mauuaise façon, que celuy qui est inuenteur de la chose*, mais aussi en l'inuention: car vous sçauez combien nous auons de choses nouuelles, non seulement belles & vtiles, mais necessaires, que nos peres ne veirent jamais, i'oserois dire en toutes sortes d'arts & métiers: & c'est pourquoy peut estre les Anciens ne tenoient guere plus de compte de ces gens-là que d'esclaues, les tenans non seulement incapables de toutes charges en la Republique, mais aussi de se pouuoir dire où qualifier bourgeois, se fondant sur ceste maxime, que celuy qui par le ministere de sa main trauaille pour gaigner sa vie, ne peut sçauoir beaucoup d'honneur & de ciuilité, ainsi en parle Aristote en ses Politiques, ce que nous n'obseruōs pas. Il pourroit bien estre

qu'en adouciſſant ceſte rigueur blaſmable, les Artiſans en auroient abuſé, voulans faire les Monſieurs, ce qui ſe peut corriger quand le Magiſtrat y voudra penſer : demeurant noſtre inſtitut meilleur & plus humain que l'ancien : mais cependant ſi ie vous dis que beaucoup de choſes anciennes eſtoient moins parfaictes & accomplies que les modernes, c'eſt ce que le meſme Ariſtote diſoit de ſon temps: & pour cela Caſſiodore dit *l'antiquité rude*, ce qui me faict croire, que noſtre Poëte ne l'entendoit pas des Artiſans.

Les Marchands marchent apres, deſquels vous demeurez d'accord auec Platon, qu'vn eſtat ne ſe peut paſſer, il y a eu de tout temps d'honneſtes gens qui l'ont eſté, entre leſquels ie me contenteray de vous cotter Hypocrate, Tule, Solon, & Platon. Vous y trouuez des abus dont ie ne demande point de preuue : mais on en a plus dit anciennement. Il me ſouuient de la plainte qu'en faict Appulée que l'on luy auoit ſurfaict ſes neceſſitez du ſextuple : pour à quoy obuier l'on a deliberé en aucuns Eſtats de mettre prix aux marchandiſes, meſme ſur les hommes, dont ils faiſoient traficq, dont nous auons loy expreſſe au Code de Iuſtinian. On les a touſiours tenus pour porteurs de delices, conſequemment de la ruine des Eſtats, d'où eſt nay ce prouerbe, *Que les inſulaires ſont touſiours trompeurs*, pour ce qu'ils ſont adonnez plus que les autres au trafic & marchandiſe: mais que leur vacation ne ſoit neceſſaire, penible & perilleuſe, ie croy que perſonne n'en doute. Ie penſois que vous leur d'euſſiez adjoindre les

Banquiers, bien plus pernicieux aujourd'huy, où l'on faict grand traficq d'argent, & par lequel moyen, Dieu sçait comment on traicte ceux qui ont affaire d'argent, vtilement ou inutilement, ce qui n'est pas nouueau: car pour ces abus, nous trouuons que nos Roys sainct Louys & Philippe le Bel chasserent tous les Estrangers.

Apres ces deux professions: vous auez mis sur le trotoir ceste belle trouppe que vous appelez Forence; vne petite vermine emplumée, qui mort iusques au sang, & à la verité qui auroit mis à part, ie ne dis pas dans nostre ville, mais par toutes celles de France, toutes ces guespes, se seroit chose monstreuse & deplorable, de voir tant de gens viuans de la misere d'autruy, sans en receuoir autre profit que du papier griffonné, & ce dont ie m'estonne le plus, c'est que les Iuges du Siecle passé, ayant permis à quelque Ministre de Iustice, de se vestir de leurs marques. Vous auez touché vne corde que i'ay entenduë d'vn President de Cour souueraine, des plus sçauans de nostre siecle, qui tenoit pour chose injuste, de donner tant de gens à vne pauure partie, pour la deffendre, il disoit pour la manger. Il y a parmy tout cela des formalitez & longueurs, qui meriteroient bien qu'on en fist quelque reueuë, pour les mettre au neant, que ie ne cotteray non plus que vous: mais tout cela vient-il de nostre siecle? n'est-ce pas vne traditiue de nos Peres, qui auec trop peu de preuoyance, ont laissé enraciner ce mal que la malice des parties playdantes contre raison & leur propre conscience, forcent bien souuent

ceux qui conduiſent leurs affaires d'en vſer. Il y a des pilliers de Palais, qui inuentent toutes ces chicaneries, & ſont ſi méchans, que de les rejetter ſur leurs Aduocats & Procureurs. Quand à la plainte que faites de la vollée qu'ont pris ce grand nombre de Chicaneurs de toutes nations, pour venir nicher à la ſuitte du Roy, que c'eſt à la verité vne choſe honteuſe & deplorable, à laquelle on attendoit quelque reformation : mais il y a apparance que l'on attendra long-temps. C'eſt à fin de verifier que la France eſt ſubjette de croiſtre en chicanerie, à laquelle on faict ſeruir de matiere, tous les plus beaux Edicts de nos Roys, & Reglemens des Cours Souueraines, c'eſt vn mal dont la plainte n'eſt pas nouuelle, & duquel vn des ſçauans hommes de ce ſiecle, a faict vn chapitre en l'vn de ces doctes traictez. Vous auez parlé de noſtre profeſſion, ce que les gens de bien ne trouueront point mauuais, car de nous exempter du mal, & vouloir que l'on croye qu'elle eſt inmaculée il n'eſt pas raiſonnable. Il y a de grandes lumieres qui rendent vn eſclat merueilleux, c'eſt de ceux-là que ce Roy Goth vouloit que les hauts ſieges fuſſent remplis, dont les voix auoient retenty dans les Barreaux, i'entens en doctrine & l'egalité : car pour les ignorans ou méchans, quelques lettres qu'ils ayent, ie ne prends point la cauſe de telles gens, qui ne ſeruent qu'à obſcurcir (s'ils peuuent) l'honneur de ceux qui le gaignent au champ d'honneur, deſquels il eſt plus raiſonnable que l'on treuue cet ordre, que de ces Chreſtelogues, qui prennent toutes ſortes de cauſes,

ſans autre but que d'en auoir de l'argent, que Platon appelle *Marchands Cabaretiers de ſcience*, & deſquels les Ateniens ne ſe vouloient ſeruir en la deffence des cauſes, ny de leurs fineſſes & ſubtilitez, qui le plus ſouuent ne ſeruent que de deguiſement & ſurpriſes, ce qu'ils ne peuuent faire qu'ils ne ſoient recogneus, & ne tient qu'aux Iuges qu'ils n'y remedient.

En ſuitte de ce, vous auez parlé d'eux auec le reſpect qui leur eſt deub, & ne penſe pas qu'ils trouuent mauuais ce que vous auez dit. De la promotion qu'on en faict trop facilement, les qualitez à conſiderer non conſiderées, & l'ay ainſi entendu de pluſieurs d'entr'eux. Ie ſçay bien que Solon ne pouuoit ſouffrir qu'vn jeune homme (quelque ſage qu'il fuſt) entraſt au Senat, que Licurgue auant luy auoit compoſé de vieillards: mais que penſez-vous que faſſe tant de jeuneſſe, faute d'eſtre employee, & retenuë en quelque honneſte occupation? elle ſe mettroit à la débauche, d'où arriueroit pis, que d'eſtre promus auant le temps. Nous liſons que l'Empereur Probus donnant la qualité de Senateur à vn jeune homme, luy eſcriuit, *Ie ne me ſuis point arreſté à voſtre aage, puis qu'on recognoiſt le nombre de vos vertus, & la candeur de vos mœurs.* L'abus que vous y cottez, & que ie ſuis d'accord auec vous, & tous les gens de bien, merite vne bonne & prompte reformation, eſt-il nouueau? Ne liſons nous pas que ſous les Empereurs Conſtant & Conſtãce, les premieres charges ne ſe donnoient qu'à prix d'argent, ſans entrer en conſideration de quelque merite

que ce fuſt? comment eſt-ce qu'en a vſé ce braue Champion de Venus Heliogaballe, qui fourroit non ſeulement en l'ordre du Senat, mais aux plus grandes charges toutes ſortes de perſonnes, Farceurs, Artiſans, Baladins, Faucõniers, & autres telles canaille, il faiſoit traficq des charges les plus honnorables, ſans s'arreſter, ny auoir aucun eſgard à l'aage, au bien, famille: tout eſtoit en vente, pour ſubuenir à ſes follies & méchancetez, ou de ſes fauoris, rats de Cour? & neantmoins eſtoit touſiours neceſſiteux, au contraire de ſon ſucceſſeur, qui donnoit tout, & ne manquoit de rien: auſſi auoit-il ſoin des gens de merite & ſçauoir, qu'il aymoit, & craignoit qu'ils n'eſcriuiſſent choſe de luy, qui terniſt ſa reputation: ce qui occaſionna Demetrie de prendre la protection des Atheniens, à fin d'eſtre honoré par leurs eſcrits. Belle leçon non ſeulement aux Roys, mais à ceux qui les gouuernent, & qui tiennent les premieres dignitez. Ce deteſtable Neron faiſoit-il mieux? ce lourdaut de Claude? cet infame Caligule? ce malicieux Tibere: qui entr'autres y admiſt Flacce & Piſon, pour ce qu'ils beuuoient des mieux auec luy? Auguſte meſme pour s'accommoder auec Anthoine, & ſon predeceſſeur Iule Ceſar, qui blâmé d'en vſer honteuſement au profit de perſonnes indignes, comme de ſon Barbier, n'euſt point de honte de reſpondre qu'il auoit eſté plus aſſiſté de telles gens, pour paruenir où il eſtoit, que de gens de bien & paiſibles, qui l'auoient obligé de les aduancer. Fabie Butée y en meit 177. pour vn coup, durant les guerres ciuilles de Silla &

Marie. Ne ſe mettoient & aſſommoient-il pas à la volonté de celuy qui auoit le deſſus? & les cent premiers inſtituez, ne traicterent-ils pas leur Autheur, comme vous auez dit? N'auez vous pas leu en Xenophon l'inſtante pourſuitte du fils d'Ariſton en l'aage de vingt ans, pour eſtre le Chef & Preſident de la Republique, dont il fut rudement détourné par Socrate. Ariſtote parlãt de ſon temps, ne dit-il pas, *Que tous ſe diſoient vertueux, & que pluſieurs s'ingeroient d'entrer aux Magiſtratures.* Si ie vous rapportois les plaintes qu'ont faict les Romains des Iugemens de leur temps, l'vn deſquels en parle à plaine bouche, & dit que c'eſtoit vn vray traficq, où celuy qui preſidoit eſtoit au plus offrant de ces ſages Atheniens, où les pires voix emportoient ſouuent les meilleures. Que diriez-vous? Nous n'en ſommes pas là en noſtre Parlement, (Dieu mercy) lequel nous voyons remply d'vn bon nombre de vieux & ſages Senateurs, & d'vne braue jeuneſſe, dont les Chefs, & les trois qui ferment ceſte Auguſte compagnie, (de laquelle & du bien publicq ils ſont les conſeruateurs) ſont recogneus auſſi ſçauans & preud'hommes qu'il y en ait eu depuis ſon inſtitution, leſquels ſi on laiſſoit faire, i'auſerois aſſeurer qu'ils en contraindroient pluſieurs à changer de poil, & faut confeſſer, que le Parlement de Paris eſt auſſi entier qu'il fut oncques. Quand aux autres, l'eſloignement qu'ils ont du Soleil viſible de Iuſtice (qui eſt noſtre Roy) leur peut cauſer quelque obſcurciſſement, & donner ſubject en des rencontres de chopper, & on dit qu'en d'aucuns il

n'y a

n'y a guere de moyen d'auoir Iustice, non pas d'vn Conseiller partie, mais qui espousera le faict d'vne partie, dont estoient nées les euocations de propre faict, pour l'abus desquelles, on a esté contraincts de les retracter : Dieu vueille que le bruict soit faux, & est plus honneste de le presumer tel, qu'autrement.

Estant au discours des Officiers vous auez troué à propos de drapper Messieurs des Finances, où ie croy qu'auez entēdu comprendre Messieurs les Partisans: Ils en sont les Princes (dit le sieur de la *Timese*) mais si doucement & si modestement, (au pris de ce que chacun en dit) que ie ne pense pas que les plus mauuais d'entr'eux s'en puissent offencer, ny vous en poursuiure en Iustice, pour au moins vous en faire faire amende honnorable, & peut-estre leur appartenez vous : Il est vray, dit le sieur de la *Timese*, mais cela ne m'empesche pas d'en croire plus de mal que ie n'en sçay, vous sçauez (dit le sieur de la *Prosapsie*) qu'il est impossible à qui que ce soit, de manier la poix qu'il n'en tienne quelque chose aux mains, mais celà n'est pas nouueau, puis qu'entre les douze choisis par nostre Redempteur, celuy auquel on bailla la bourse (tout prud'homme qu'il estoit) deuint bien tost larron, pour faire valloir lequel métier il vendit iusques à son Maistre, & le nostre : c'est vne soif qui ne se peut estancher que celle de l'argent, plus on a & plus l'on en veut auoir, cela estoit du temps de nostre Poëte, puis qu'il en faict tant de plaintes, de façon que nous ne faisons que demeurer en la traditiue, sans y apporter rien de

nouueau, s'il prennent vn tantet plus que leurs peres & ayeulx, cela ne leur est pas particulier, ils ont bien des compagnons en plusieurs autres vacations, que ie ne veux point particulariser, de peur de gaster le mestier: mais ils ont des Iuges qui les espluchent de pres à la redition de leurs comptes. Ie ne sçay si vous dittes vray, ou si vous vous mocquez; (dit le sieur de la *Timese*) vous dittes vray (respond le sieur de la *Prosapsie*,) mais ie ne mesle point mon particulier au general, ie reserue cela à vn autre subject. Il y a plus, ils sont recherchez fort souuent auec des rigueurs incroyables, la porte ouuerte aux delateurs, que les bons Roys & Empereurs ont tenu pour personnes déplorées, & puis on vient à composition, ou vn petit nombre faict le faict, c'est à dire charge rudement le commun, prenant, ou non, auec vne condition qui ne se peut approuuer, qu'il n'est pas permis de renoncer à la grace que l'on dit leur faire pour crime qu'ils soustiennent n'auoir point commis: que si par soin, vigilance & bon ménage ils peuuent gaigner quelque peu de chose licitement, ils trouuent des gens qui disent qu'ils retiennent part; dequoy ils sont assez empeschez de se deffendre: de maniere que i'oserois soustenir, que la faute vient plustost des charges, que des personnes, au moins leur ay-ie tousiours entendu ainsi dire, en quoy ils ne voudroient pas mentir. Il n'y a guere que l'on parloit d'vne nouuelle recherche (dit le sieur de la *Timese*) non (respondit le sieur de la *Diaitete*,) mais ie me reserue à vous dire tantost ce qu'il m'en semble. Le sieur

de la *Prosapsie* continuant, ie vous diray que l'vn de leurs grands maux est l'enuie que l'on a sur eux: car comme vous disiez tantost en vostre plainte generalle, chacun veut estre Mõsieur, ne faire que iouer, bonne chere, & estre bien braue; on voit ces Messieurs maniant l'argent du Roy, ou de nos rentes, iouir à gogo de ces trois sortes de felicité, leurs maisons mieux parées que celles des Princes, on ne parle que des pertes de pistoles de Monsieur (que i'eusse nommé si l'on n'eust creu que c'eust esté vengeance) & pour cela, ils n'en rabatteroient pas le bec d'vn ortolan, ce qui sort par l'esgout de son euié, couste plus que toute nostre despence à tous trois: cela faict bien murmurer des personnes, mais que pour cela il en doiue eschapper des injures, notammant contre les innocens, nullement? Ie suis bien aise que soyons d'accord, en cela pour vn petit d'enuie d'auoir veu vn petit compagnon qui versoit à boire, ou qui suiuoit vne mulle, ayant mis le nez en leurs papiers deuenir gros Monsieur, il y a dequoy dire trois mots, mais il faut serrer les dents, à fin de ne donner subject au commun (qui est insolent) de passer les bornes de retenuë, & frapper à tort & à trauers, par les yeux & par tout, tous ceux que l'on rencontre.

Les Officiers passez, vous estes venu au second estat, vne bonne partie duquel vous auez depeint de ses couleurs: mais en auez vous iamais oüy parler autrement; ne tient on pas pour maxime ordinaire que l'espée & la raison ne sont pas logez ensemble, est-ce vne chose nouuelle en no-

ſtre ſiecle ? tous les precedens n'ont-ils pas faict meſmes plaintes, notamment des Courtiſans? cela eſt ſorty de la bouche de la verité meſme, qui parlant des mols & friſez à dit qu'ils ſe trouuent ordinairement aux maiſons des Princes, & des Roys, ce ſont gens oyſifs, qui n'ont autre choſe à faire, notamment en ce ſiecle, où ie ne voy pas ſouuent noſtre Roy ſuiuy de Nobleſſe, aſſez de gés d'armes, & peut eſtre trop, (pour vn ſi bon Prince qu'il eſt) auquel ie crains que l'on celle beaucoup de choſes, entr'autres l'amour que luy portent ſes ſubjects, qui luy eſt comme dit Ariſtote, des bons Roys, ſa plus forte & fidelle deffence, Il ſe paſſeroit, à mon aduis, fort ayſément des eſtrangers, mais ce qui m'empeſche plus en la deffence du Courtiſan moderne, ie vous confeſſe que c'eſt le jeu, auquel pluſieurs d'entr'eux ſe portent ſi furieuſement, que ſi Dieu n'a pitié d'eux, ils y perdront argent & entendement : il s'en remarque deſia d'inſenſibles, cela les jette à l'auarice, à eſtre importuns au Roy, ou inſuportables à leurs vaſſaux.

Quand aux ſoldats, ne ſçauez vous pas que Ceſar ne les prenoit ny aux mœurs ny à leur bien ? Ils ſont appointez ſur le Cap de Grup, & ne ſe trouuent-là gueres de gens qui portent ordinairement des moufles, ſi vous cherchez de la foy & de la pieté, arriere de là, diſoit vn Ancien, & toutesfois ſi ie vous dis qu'entre les noſtres ordinaires, il y en a bon nombre qui craignent & ſeruent Dieu fort aſſiduellement en nos Egliſes, c'eſt choſe que chacun voit & qui eſt grandement à loüer, auſſi

bien que le bon ordre que nous voyons és Gardes ordinaires de sa Maiesté, plus disciplinez que ne furent iamais les legions Romaines, dont le plus grand honneur, apres elle, doit estre attribué aux Chefs qui leur commandent.

Vous auez mis les derniers Messieurs de l'Eglise, desquels vous auez cotté beucoup de deffaux en general, sans toucher le particulier, qui est la discretion que vous auez faict paroistre en tout vostre discours, & iustement, pour la deffence que Dieu nous a faicte de reueler la turpitude de nos freres, à plus forte raison de nos peres Spirituels, dont nous ne sçaurions parler auec trop de respect, mais pour ce qui se voit, & entend de chacun; tant s'en faut que ce soit mal faict de le dire, que le celer, c'est offence: Dieu nous a donné en charge les vns les autres, auec commandement exprez de nous admonester, à la verité les deportemens visibles de beaucoup de nos Ecclesiastiques, me forcent de demeurer d'accord de tout ce que vous auez dit, & de plus: mais dittes moy ie vous supplie, où vous voudriez aller pour veoir la Religion saincte & Catholique, plus reueremment & deuotement professée qu'en France, & notamment à Paris? Nos voisins n'ont que mines exterieures, car pour le fonds ne le cherchez pas parmy le commun. Pour les personnes Ecclesiastiques, depuis le petit iusques au grand, seculiers & reguliers, peut estre que la France n'en veit iamais de plus capables: Considerez ie vous supplie le nombre de Religieux & Religieuses, ausquels nous voyons prendre la reforme, & viure selon

leur reigle, combien de bons & deuots Prestres, combien de sçauans Docteurs, qui preschent & enseignent iournellement, combien d'Euesques, & de plus haute qualité montent en chaire & ne preschent que ce qu'ils font veoir en eux, plus austerement qu'il ne vous prescriuent; c'est à l'enuy aujourd'huy qui se reformera, & faut que nous confessions, que iamais nous ne fusmes mieux enseignez de parole ny d'exemple, que nous sommes aujourd'huy. Ceste semence n'est pas iettée parmy des espines, ny sur la pierre, quel nombre voyons nous de personnes laïques qui s'adonnent à la deuotion & tous exercices de pieté & charité? Nous sçauons que toutes choses vieillissent & se dementent de leur commencement: mais les anciens Monasteres se renouuellent, nous voyons de nouuelles plantes en la vigne de Dieu, qui fructifient en abondance, en quoy nous voyons la iustification de sa parole estre auec son Eglise iusques à la fin du monde, sans permettre que les portes d'Enfer preualent contr'elle, le sainct Esprit prenant plaisir de la perfectionner tous les iours.

Vous auez acheué par l'escume qu'elle a jettée dehors, ce petit troupeau, qui prend tant de peine & court tant de hazards pour se perdre, ne sçauez-vous pas que le diable a ses Martyrs, qu'il pousse & presse voire iusques à la mort, pour se faire assister là-bas aux flâmes eternelles? n'est-il pas escrit en nostre Loy de grace; qu'il faut qu'il y ait des heresies pour faire reluyre les esleus? la nostre courante n'est point nouuelle, ains vn ramas &

rapetaſſement des paſſées: teſmoin la reſponce où la neceſſité les a portez, quand ils ont eſté preſſez de reſpondre, où eſtoit leur Religion & qui en faiſoit profeſſion il y a deux cens ans, ils ont eu recours aux Albigeois, & faute de ceux-là, il eut falu aller à Lucifer, ſuiuant leur maxime qu'il faut trouuer vn protecteur tel qu'il ſoit. Ceſt à cet Ange tenebreux que s'adreſſoit leur Colonel, ce bon moyne défroqué Martin Luther, pour luy fournir d'argument pour impugner la tranſſubſtantiation. Ils le deſauoüeront peut eſtre: mais ſi tient-il grand rang entre leurs hommes Illuſtres, auſſi bien que Iean Caluin, & Theodore de Beze, leſquels ils ſe gardent bien d'auoüer en tout, ils ont eſté hommes & diſent vray, & des plus imparfaicts, (les poëmes du dernier en font plaine foy, pour la belle & honneſte inſtruction qu'ils contiennent) tout ce qui eſt à deplorer eſt la liberté que leur ſectaires petits Miniſtreaux, ſe donnent de preſcher à nos portes, eſcrire au milieu de la ville, des blaſphemes deteſtables contre Dieu & ſon Egliſe, dont le dernier eſt puniſſable par la Iuſtice & non autrement. Depuis peu de jours, vn a bien oſé Imprimer cet abominable liure de Bouclier de la foy, auec inſcription de ſon Autheur, de ſa demeurance, & de ſon enſeigne: mais il s'eſt bien gardé de dire qu'il a pris ce tiltre ſur vn liure Orthodoxe, imprimé il y a plus de ſoixante ans. Ces gens-là ſont ſinges, & paroiſtront touſiours tels, quand bien ils couuriroient leur honte d'vne robbe de drap d'or. Ils s'en fera quel-

que Iuſtice quand il plaira aux Iuges, ſans enfreindre l'Edict qui porte deffences d'imprimer, vendre ny debiter telles meſchantes marchandiſes dans les villes Catholiques: car ſi cela demeure impuny, il attirera pis, comme il eſt ordinaire aux heretiques d'empieter touſiours. Plutarque raporte, qu'il y auoit vne loy entre les Grecs, qui vouloit toutes ſortes de liures, (meſme les bons) composez de tels Autheurs, eſtre mis au feu, pour abolir leur memoire deteſtable: la conſolation eſt qu'il n'y a pas apparance que ceſte opinion puiſſe durer encore long temps, elle faict ventre de toutes parts, & puis tant de bons Religieux, ſçauans Docteurs, Predicateurs, Paſteurs, Eueſques, & autres plus grands Prelats, donnent dedans ſi rudement à coups de plume, de langue, & de vie exemplaire, que ie voy ces pauures Miniſtres au roüet, leurs Auditeurs commencent à ſe laſſer d'eux, & diſent tout haut, qui ſe paſſeroient bien d'entendre ce qu'ils entendent, qu'en fin leur Religion creuera: mais ce qui les faſche iuſques au cœur, eſt le delaiſſement qu'en font iournellement des plus ſçauans & aduiſez d'entr'eux, dont ils ſe dégorgent à belles iniures, le mal que ie leur veux me puiſſe auenir, c'eſt qu'ils ſe recognoiſſent, ou periſſent, pour ce que demeurans opiniaſtre, nous auons exprez commandement de les haïr d'vne hayne parfaicte, par la bouche du Roy Prophete, de ne les hanter ny frequenter, par celle de l'Apoſtre bien aymé, qui le pratiqua ainſi: car allant vn iour aux bains, entendant que l'Hereſiarche Cerinthe, grand Pere de nos pretendus reformez y eſtoit,
s'en

s'en retourna tout promptement, disans, *Fuyons d'icy, crainte que les bains ne tombent sur nous, esquels se baigne Cerinte.*

Ces particularitez touchées, & modestement par vous reprises, vous auez haussé vostre voix, & vn petit aigry vos paroles quant vous estes venu au luxe general, dont nous sommes tous si entachez, que nostre cas est bien vereux, & ie crains incurable, si Dieu n'a pitié de nous : car de quelque costé que ie me tourne, ie ne voy que dissolutions insoutenables, & le pis est, que personne ne se met en deuoir d'y remedier, i'entends de ceux qui y peuuent : car nous en pourrions ietter des plaintes à plaine teste, que nous ny gaignerions rien. Il semble que l'on trouue cela beau & bon : mais comme vous auez prudemment remerqué, il attire auec soy de tres-grands inconueniens, outre l'offence qu'en reçoit sa diuine Majesté, les membres duquel (qui sont les pauures) seichent sur le pied, ces muguets & muguettes estans si frais & polis, s'il leur faut donner en œuures pies, pour le seruice & l'honneur de Dieu, vn teston, vous entendez des doleances, des murmures, des grosses paroles, des injures; s'il y eschet, s'il se faut parer, ou sa maison, s'il faut ioüer, ou faire la débauche, rien ne nous couste : j'oserois dire que c'est vn tesmoignage de nostre peu de croyance : mais que cela ait commencé en nostre siecle, ce seroit démentir nostre Poëte, qui a si grandement repris ce luxe de son temps, en plusieurs endroits de ses œuures, que ie penserois vous faire tort de cotter, pour ce que ie sçay que

prenez vn ſingulier plaiſir à le lire, & auec raiſon, pour ce que ie fais le meſme, non ſeulement luy, mais i'oſe dire tous ceux de ſon temps, & du precedent. Ne faiſoit-il pas bon veoir nos peres veſtus à la Suiſſe auec vne groſſe brayette ? nos meres veſtuës d'eſcarlatte, la gorge toute nuë, auec leur groſſes vertugales ? mais le prenant plus haut; il ſe lit que nos premieres Gauloiſes portoiét des colliers, des bracelets & des bagues aux doigts ? Les Romains eſtans en paix eſtoient exceſſifs & ſuperflus en deſpences, ils donnerent entrée aux bombãces Aſiaticques, on commença à voir des licts eſtoffez d'argent, les precieux lodiers & couuertures, femmes laſciues, Muſiciens aux banquets & autres ſuperfluitez; ne faiſoit-il pas beau veoir le cabinet de Tybere paré de belles & honneſtes figures, par Cyrene, Philene & Aſtianaſſe ? que dittes-vous de la plainte que faiſoit Caton des banquets de ſon temps, diſant qu'il eſtoit impoſſible qu'vne Cité proſperaſt, où vn poiſſon couſtoit plus qu'vn bœuf: des banquets d'Antoine & de celuy de Cleopatre, où ils alloient à leur ruine à l'enuy. Auant l'arriuée d'Ænée, les Italiens eſtoient friſez, robbes dorées & autres alechemens a lubricité. Ces ſages Atheniens auoient vn Magiſtrat exprez & particulier, pour condamner en bonnes amendes les femmes qui ne ſe paroient pas aſſez brauement. Ce grand Legiſlateur des Locrences Zeleuque, permettoit aux femmes de ſe reiouïr, vouloit qu'en ce cas, elles s'habillaſſent ſi braues qu'elles voudroient. Les Dames Corinthiennes comment eſtoient el-

les parées?Il n'est pas iusques à Homere qui n'ait dit que les hõmes sõt honorez & renõmez d'estre bien vestus. Denys n'offrit-il pas vne robbe de couleur & à la mode des femmes à Platon? vray est qu'il l'a refusa: aussi dit Aristote, *Que le peuple prend tousiours plus de plaisir à viure profusement & intemperament que modestemeut*. Il mettoit en ligne de compte le soin de l'ornement des femmes. Ne vous souuenez vous pas que les Ambassadeurs de Combyse estant allez vers leurs voisins y veirent les prisonniers enchainez de chaines d'or, où il estoit plus commun & à meilleur marché que le cuiure. Il n'estoit pas permis aux Ruthenes se vestir que de couleur. Le plus grand soin des Indiens est se parer d'or, de pierreries, & de fard. En Trace les hommes & les femmes sont vestus d'vne sorte. En Galathie, les hommes comme les femmes se parent d'or & de bagues. N'auez vous pas leu la molesse des Medes, Perses & Assiriens? il n'y eut pas iusques à Pallas, qui se presentant au Iugement de Paris, (toute sage qu'elle estoit) ne s'atiffa & para, pour emporter le pris de la beauté par dessus ceste lubrique & paillarde Venus: Et qui vous diroit que les neuf Muses estoient filles de joye vous seriez bien estonné, si d'auanture ne l'auez appris de Myrtille & Arnobé. Hyppodame qui a le premier diuisé les villes & citez, trouua bon que les habitans se vestissent brauement & vescussent delicatement. L'on vante la modestie de Peneloppe, mais non pas si asseurement, que quelques vns n'ayét escrit qu'elle estoit vne bonne dame. Estoit-ce pas vne belle gloire à

Cesar de se vanter descendu d'Ænée fils de Venus, c'est à dire putain ? Ne sçauez vous pas comment ces deux grãds Orateurs Demosthene & Hortenſe ont esté taxez de leurs habits indecens & effeminez ? le reproche que fit le Philosophe Archesilas à ce riche, delicat & frisé? Vous sçauez les deffences de deux grands Apostres, aux femmes de se parer, comme elles faisoient de leur temps: les grandes & frequentes plaintes des Prophetes, de la curiosité de celles du leur, non seulement en leurs habits & poil, mais en leur marché mol & composé, les menaces qu'ils leur faisoiẽt de la punition qu'en feroit le Dieu viuant. En somme il n'y a eu nation, où ce luxe n'ait abondé, & où il n'y en ait eu plainte, & des Loix & Ordonnances rigoureuses establies pour le reprimer, si que de s'en plaindre, c'est tousiours la mesme chose. Ce que i'ay trouué de plus plausible en vostre plainte a esté les rotõdes & perruques de nos hommes, que ie vous confesse ne pouuoir ny vouloir excuser, mais pardessus tous à nos vieillards Iuges & Ecclesiastiques. Ie sçay bien qu'en plusieurs nations il estoit honorable de porter les cheueux & la barbe longue, la tonsure estoit vn signe de seruitude; c'est pourquoy Licurgue (quelque rigoureux qu'il fust) trouua bon que les jeunes gẽs laissassent croistre leur poil, comme chose qui les rendoit plus hauts & plus à craindre. Le Rethoricien Castricie, voyant quelques siens escolliers Senateurs (nottez) mal vestus & mal chaussez, les en reprit. Mais de chercher des cheueux d'autruy tels que les auez veritablement dépeints, cela ne

ſe peut tolerer, *Aux hommes leſquels vn Ancien diſoit pouuoir eſtre trompeurs par tout quand ils commençoient par la teſte, il ne ſe voit point de perruqué qui ne ſoit baſteleur,* (dit le prouerbe) infinis brocards ſe trouuent eſcrits contre telles gens, l'vn deſquels Iuge (nottez) qui n'eſtoit pas perruqué, mais qui ſimplemẽt auoit colloré ſon poil, fut demis de ſon Office par Philippes de Macedone. Il y en a qui donnent l'honneur de ceſte ordure à cet infame Othon, d'auoir pris le premier la perruque pour cacher ſa teſte chauue, comme au contraire, il ſe faiſoit raire la face tous les iours & frotter de pain roſty, de peur que l'on creuſt qu'il euſt de la barbe, au modelle duquel nous auons beaucoup de gens qui ſe gouuernent: mais n'en deſplaiſe à ceux-là: car Xenophon rapporte, qu'Aſtiages eſtoit paré de ce bel ornement, & adjouſte à la mode des Medes, mols, comme ie vous ay dit, pardeſſus tous les peuples. Voyla les patrons de nos perruquez, & ſi ſouuent barbe-raſez, auec la rotonde d'vne femme, que ie vous confeſſe que ie ne ſçay à qui me tenir à Democrite ou Heraclite, quand ie les voy, ils me font ſouuenir de ce qui ſe raporte des Indiens, où les hommes tortilloient leurs cheueux, ne bougeoient de la maiſon pour ſe parfumer, où les femmes ſe tondoient, auoient la dague ſur le rognon, & s'en alloient trauailler aux champs. Ie leur deſirerois vn Caligulle à la rencontre, pour les decoiffer, diſant *qu'il falloit eſtre modeſte ou Ceſar,* c'eſt à dire à ſa mode, à qui toutes ſortes d'impudences eſtoient permiſes: auſſi eſtant repris d'Anthoinette ſon ayeulle, il reſpond & courageuſe-

ment, *Souuenez-vous que toutes choses me sont permises & contre toutes sortes de personnes*: Il estoit si abominable d'abuser de ses sœurs comme de garses, il en retira vne, Drusille, des mains de Cassie le Long son mary, pour l'auoir à femme: c'estoit vn infame villain. Il n'y a pas vingt ans que ce sale ornement est arriué, qui a si bien profité que le métier n'en vaut tantost plus rien, tant de gens s'én meslent d'en porter & d'en vendre, iusques à en auoir faict maistrise, escrite en grosses lettres, au lieu le plus eminent de Paris. Nos peres n'auoient point d'inuention à faire des métiers, on m'a dit qu'il y a memoire donné pour en faire vn de siffleur d'oyseaux, i'oserois bien asseurer qu'il sera le tres-bien venu, & encores le mieux receu.

Vous ayant respondu par ordre à toutes vos plaintes, & iustifié qu'elles ne sont pas nouuelles, mais qu'elles ont esté en tout temps, & auec plus de raisons qu'au nostre, ie ne pense pas perdre ma cause, en laquelle auant conclure, ie vous prie me permettre de vous proposer sommairement (& sans vous ennuyer) les loix & façons de faire des Anciens peuples, pour comparez auec les nostres, (que sçauez mieux que moy) juger s'il y a subject de dire que nous sommes empirez, & irons tousiours en empirant. Parlons de nous les premiers, estoit-ce pas vne belle coustume d'assommer celuy qui arriueroit le dernier au Conseil, de sacrifier des hommes comme faisoient noz anciens, iusques au temps de Tybere. La belle marchandise que Suetone dit, ce braue Capitaine Cesar y auoit acheptée, qu'ils presentoient de l'argét

à rendre quand on ſeroit aux Enfers, croyãs l'immortalité de l'ame, & que l'on y en auoit beſoin. Nous auons eſté accuſez il y a long-temps d'eſtre difficiles à manier, prompts à rebequer contre nos ſuperieurs, Lampride nous gratte où il ne nous doit pas demanger. Si vous prenez l'Empire Romain, qu'elle concorde y trouuez vous? pour vn qui aura eſté en paix, cent ſe ſont maſſacrez, & eſt choſe admirable quelles ſortes de gens s'y ſont introduicts, comme ils s'y ſont gouuernez, pluſtoſt comme diables que comme des hommes: qui a donné ſubject à quelques vns de croire, que ce monſtre de nature Neron eſtoit l'Anti-Chriſt qui doit venir, dont nos Religionnaires ne tomberont ayſément d'accord, qui en mettent vn grãd nombre, contre le texte de l'Eſcriture, qui le predit ſingulier, s'ils ne ſe mécontent qu'à cela, il ſeroit ayſé de leur faire recognoiſtre leur erreur. Vn jadis des leur qui a recogneu la verité les a proprement eſtrillez là deſſus, dont ils n'ont garde de ſe vanter, voyla que l'on gaigne à battre glorieux. Si vous conſiderez les anciennes façons de faire de leurs bons amis, nos anciens & jadis plus cruels ennemis bien que voiſins les Anglois, ne trouuons-nous pas eſcrit que du temps de Ceſar ils n'auoyent qu'vne femme pour dix ou douze, ne ſe veſtoient que de peaux, qu'ayans veſcu certain temps ils ſe faiſoient mourir. Les Hibernois forçoient leurs malades de ſe laiſſer mourir. Sainct Hieroſme raporte qu'il a veu des Eſcoſſois leurs voiſins manger des hommes en nos Gaulles. Les Eſpagnols laiſſoient la charge de

leurs maisons à leurs femmes, & s'en alloient voller & brigander. Les Allemans estoient à la verité gens de guerre, mais grands volleurs. Les François ne tenoient le blaspheme & le larcin que peccadilles : Y eut-il iamais peuple plus ambitieux, auaritieux & voluptueux que les Romains, estant mesme au sommet de leur grandeur, qui fut sous Trajan? Qu'estoient leurs jeux publicqs sinon vne Escolle ouuerte de paillardise? ne faisoit-il pas bon veoir les jeux Floraux celebrez par les femmes de composition, en memoire de Flora l'vne des fortes putains de son temps, qui donna tout le gain qu'elle auoit faict à la sueur de son vilain corps, au peuple Romain qui l'accepta, remercia & honora cōme vne belle Déesse? Les Italiés ne firēt-ils pas tuer & brusler les Pytagoreans pour auoir voulu apporter reforme en Italie? Ces sages & si sçauans Grecs, cōment se gouuernoient-ils? n'y a-il pas dequoy rire de la dispute qui fut entre les hōmes & fémes Athenienes à qui nommeroit la ville, nommée par les femmes pour l'auoir emportée d'vne voix, les hommes la voulant nommer Neptune, dont irrité esmeut la mer, pour raison dequoy il falut capituler. Estoit-ce pas vne belle loy entre celles de Solon, la permission aux femmes qui ne se contentoient de leurs maris d'en choisir l'vn des parens de leurs maris pour venir coucher auec elles? Platon qui en estoit ne faisoit-il pas vne belle Republique, où il establissoit les femmes & les enfans communs, ne trouuant pas à propos qu'vn pere peut recognoistre son enfant, ny l'enfant son pere. Lycurgue
auoir

auoit-il mieux faict à Lacedemone donnant pareils & semblables exercices aux femmes qu'aux hommes, iusques à les faire luiter nuds & nuës ensemblément & combattre à cheual ? En vn mot Thucidide rapporte que peu auparauant luy, en toute la Grèce le brigandage n'estoit point méprisé, si que les voyageurs se rencontrans, la premiere salutation estoit, Messieurs estes vous brigands? aussi Platon & son disciple Aristote ont mis ceste belle qualité entre les permises ; que là estoit ordinaire de bannir les plus gens de bien aussi bien qu'à Rome. Ce seroit chose longue & ennuyeuse, de vous cotter plus particulierement les sottes, voire infames coustumes des nations & conditions méchantes des plus qualifiez d'icelles, comme des Scithes qui se vestent de peaux d'hommes courroyées, & se seruent de tests au lieu de couppes. De l'inceste ordinaire des Perses entre les meres & leurs enfans. De la quantité de femmes qu'ont les maris, & de maris qu'auoient les femmes en Mede. Entre les Nasamones, que l'Espousée prioit tous les conuiez aux nopces, de se venir resioüir auec elle, pendant que les autres danseroient, celles des Assiriens de vendre les belles filles, pour auoir dequoy marier les laides, comment les Roys d'Affrique auoient tousiours des harats de femmes : qu'vn Roy des Parthes nommé Herothime auoit six cens enfans. Sureue general de ceste nation qui vainquit Crasse, auoit dix mil femmes : comment le Roy Deiotare tuá douze de ses enfans, pour asseurer son Royaume au treziéme. Les successeurs d'Alexandre s'entre-

tuoient iusques aux femmes, meres, enfans: car quand aux freres c'estoit chose cõmune:& qu'entre les premiers hommes, au recit de Plutarque, le plus grand point d'honneur & de vertu fut de massacrer, tuer, ruiner les hommes, ou les rendre esclaues. Mais quelle plus grande folie de la diuersité de leurs Dieux? Apollon Dieu des deuins se laissa tromper à Leomedon. Iuppiter le grand des grands, ne guarissoit point les maladies, il fallut recourir à Esculape; & ce qui est admirable est la diuersité des opinions des plus sages, sur ces beaux Dieux de paille. I'adjousteray pour fin ce que disoit le Roy Prophete de son temps, que les veritez estoient diminuées entre les enfans des hommes, qu'il n'en trouuoit pas vn seul qui fist bien; Dieu mesme estant au monde visible ne vouloit pas prier pour le monde. Le fratricide commis par ce méchant Cain sur son frere innocent Abel, & dans le peuple de Dieu. Apres cela ie ne sçay qui pourra soustenir l'opinion de nostre si sçauant Poëte, & dire que nous sommes en vn siecle pire que les precedens. Quand à ce que dit le Prophete Esdras, il ny a rien de plus veritable, il preuoyoit la méchanceté de ce peuple, deuoir venir iusques au comble, en faisant mourir le Messie, vray Fils de Dieu, ce qui a esté y a longtemps executé. C'est à vous (seigneur de la *Timese*) de penser à vos repliques; certainement, respondit-il, vous m'auez vn petit estonné de vostre agreable discours, auquel ie pourrois pourtãt bien repliquer quelque petite chosette, mais la bienseance veut que monsieur *Diaitete* nostre confre-

re & bon amy, qui nous a ſi courtoiſement & patienment entendus & au jugement duquel nous nous ſommes remis (joinct que nous approchons de la ville) prononce ſur noſtre different, à quoy il fit reſponce ſelon ſa modeſtie accouſtumée, que l'on l'auoit bien empeſché, toutesfois qu'ayant accepté ceſte charge il s'y trouuoit engagé de reputation, qu'il eſtoit content d'en dire quelque choſe, à la charge que l'on luy pardonneroit en ce qu'il n'agreroit pas, & pour ce faire requiſt leſdits ſieurs de la *Timeſe* & de la *Proſapſie*, de ſe ſeoir ſur l'herbe à l'entrée des allées de la feuë Royne Marguerite, lieu fort à propos pour auoir eſté planté par le commandement d'vne ſi ſçauante & eloquente Princeſſe, en laquelle auoit pris fin la race Illuſtre, vaillante & pieuſe des Vallois: ce qui luy fut accordé tres-volontiers, y ayant encores pres d'vne heure de loiſir iuſques à la retraicte.

Meſſieurs, dit le ſieur *Diaitete*, i'ay dequoy vous remercier & me plaindre de vous deux, au premier de m'auoir honoré de la qualité de voſtre Arbitre, dont Ariſtote a faict grand eſtat, au ſecód de m'auoir impoſé vne charge ſans auoir obſerué ce que vous a preſcript le Poëte, cauſe de voſtre queſtion, quelle eſt ma portée. On dit que les plus grands eſprits ont accouſtumé de propoſer & ſouſtenir les paradoxes; voſtre queſtió eſt appelée des ſages (vos ſemblables) vn diſcours non pas contention, pour dequoy vous dire quelque choſe qui vous contente: I'aurois bien beſoin (comme diſoit Platon) de la capacité & eloquéce de ces Meſſieurs nos confreres, qui honorent le barreau

le plus Illustre du monde, ce que ne pouuant faire aysément & dignement deuant les maistres du métier, comme nous sommes icy familierement & priuement, aussi vous contenterez vous d'vn mot de mon aduis en termes communs & familiers. Ayans entendu les doctes & pertinentes raisons de vos opinions, admiré vos modesties, auec lesquelles, vous Monsieur de la *Timese*, auez cotté plusieurs deffaux, que vous pouuiez bien accroistre auec verité: & vous monsieur de la *Prosapsie* a les excuser par infinis exemples, pires que nous en fournissent les histoires, tant sacrées que prophanes; qu'il seroit perilleux de remettre deuant les yeux à beaucoup de nos esprits trop esueillez & enclins à les imiter. Il me souuient de ce qu'aucuns ont rapporté de l'vn de nos plus grand Roys, qui estát allé tenir son lict de Iustice, où elle se rend entierement, en nostre Parlement, apres auoir oüy l'esclat de deux grandes lumieres plaidantes, se trouuant empesché pour qui prononcer, dit, qu'à son aduis le premier auoit bonne cause, & que le second n'auoit pas tort. Iugement à mon aduis le plus juste & equitable qui se puisse donner en la question agitée: de laquelle pourtát, ie suis honnestement & ciuilement obligé vous entretenir vn quart d'heure. Vostre plainte (Monsieur de la *Timese*) a esté fondée sur la misere de nos derniers mouuemés, & apprehension de ceux que nous voyons à venir: cela prouient d'vn estomac François, qui sçait qu'en guerres ciuiles toutes choses sont miserables, & dont nous en auons veu & entendu des rigueurs insuportables,

ce que ne vous contredisant, Monsieur de la *Prosapsie* vous a dit, que c'estoit l'ordinaire de la guerre, que Cassiodore (que vous auez cité) appelle *vn conseil barbare, vn cruel secours, & vn debat plustost brutal qu'humain :* que la ressouuenance des maux passez ne nous doit estre si piquâte, puis que nous auons dequoy nous consoler en nos semblables, vous me direz que c'est la consolation des miserables, il est vray, mais encores y a il cela de plus (comme a dit Monsieur de la *Prosapsie,)* que ce qui est arriué depuis quatre ou cinq ans, a esté doucement conduit, si qu'il n'a pas esté jugé guerre, mais mouuement, vn accez & non vne maladie, dont l'honneur est deub à la bonté de nostre Roy, & prudente cõduitte de la Royne sa mere, laquelle (pour vser des termes de nostre mesme Autheur) ayant perdu le support de ce grand & inuincible Roy son mary, à courageusement pris la charge & du Roy, & du Royaume, ou il faudroit que ses ennemis (si elle en pouuoit auoir) confessassent ses deportemens si doux, qu'il ny a histoire qui en produise de meilleurs : cela donc comparé aux guerres qui ont passé, n'est ou rien, ou peu de chose. Quand à ce qui se presente, ie ne me puis imaginer que cela passe bien auant, me fondant sur le seul bon naturel de nostre Roy, qui tient de ligne de pere & de mere, qui nous est vne asseurance, que n'aurons point de mal : car si ainsi est que la memoire des vertus des peres vertueux, aye conserué l'affection enuers les enfans mesmes vitieux, comme celle du grand Cyre à Cambise, duquel le peuple auoit tant de respect, qu'il

en fauorisoit les grands nés, celle de M. Aurelle à l'endroit de son fils Commode, surnommé Incommode (bien qu'il n'ait esté tenu par quelques Historiens, ny trompeur, ny malicieux, mais simple & ouuert pardessus tous hommes :) que deuons-nous esperer & asseurer de nostre Roy, estant né de tels pere & mere, & se rendant imitateur de leurs vertus & debonnairetez? que les fins fassent ce qu'ils voudront, ils ne sçauroiẽt faire faire mal à ce jeune prince, à Monseigneur son frere, & à mes-Dames ses sœurs, ce sont fruicts de trop bon arbres, ils n'aigriront point, & ne doutez que ce ne soit leur plus grande gloire. *Ils sont bons pource qu'ils viennent de bons*, disoit Platon. Il sçait que c'est chose execrable d'vser de force contre sa mere, qui par toutes sortes de loix, ne sçauroit donner subjet quelconque à ses enfans d'armer contre elle, que c'est pour sa manutẽtion que Dieu & la nature l'obligent d'exposer sa vie, que ceux qui font autrement ne meritent pas de conuerser auec les hommes, croyez vous pas qu'il est instruict plainemẽt en la loy de Dieu, qui luy commande ce respect, comme à ses Lieutenãs? & qu'il n'ait entendu qu'entre plusieurs loix que Cerez donna aux Atheniens, les trois derniers obseruées furent, l'honneur des Dieux, la reuerence des parens, & l'abstinance de la chair. Que deuons-nous craindre de mal du costé de la Royne sa mere, outre le bien qu'elle nous a causé & faict, sa seulle qualité de mere nous en doit oster tout soubçon. Quand Dieu a voulu asseurer sa misericorde, il a pensé ne le pouuoir plus efficacement

faire entendre qu'en nous disant, que si la mere oublioit son enfant (comme chose inouïe) que pourtant il n'oubliroit point les siens. Il ne se peut ny doit attendre rien de mal de sa part, son naturel estant tout bon, plain de respect enuers le Roy son fils, & d'amour enuers son peuple, pour le salut duquel elle a rẽdu des-ja infinies preuues, d'où nous auons grand subjet de remercier Dieu de nous l'auoir donnée pour le restablissement de cet Estat. Il est vray que i'entends des gens qui n'osans gronder contre elle (quelque bonne enuie qu'ils en ayent) se jettent sur le sieur Duc d'Espernon, & Dieu sçait comment ils le drappent. Pour moy ie ne suis point à ses gages, & ne me mesle nullement des affaires d'Estat, mais si par les actions passées, l'on peut asseoir quelque jugement de celles à venir, outre ce que ie soustiens qu'il ne peut, ny doibt desobeïr au Roy, comme estant son subjet, encores moins s'opposer à sa puissance & à ses commandemens, j'oserois bien asseurer qu'il n'en a point de volonté : car quelle apparence y a il qu'vn Seigneur de sa qualité, de son aage, le plus ancien Officier de la Couronne, de son experience, de sa prudence, de sa valeur, de ses moyens, de ses seruices, fils d'vn des plus vaillans Seigneurs de France, des plus affectionnez seruiteurs de ceste Monarchie, & pere de trois jeunes Seigneurs qui ne promettent rien moins que de degenerer du lieu dont ils sont yssus, qui n'aspirent, ny respirent que les bonnes graces du Roy, qui aymeroient mieux mourir en icelles que de s'en veoir priuez, fasse naufrage au port

entreprenāt quelque chose contre le Roy & contre l'Estat? Il faudroit estre priué de sens commun pour le croire. Que l'on ne dise point ce sont paroles, ce Seigneur à tant rēdu de preuues de sa valeur & de son affection enuers les Roys & l'Estat, qu'ils ne se peuuent non pas dénier, mais ignorer par qui que ce soit. Que l'on s'imagine, que l'on pense, que l'on dise tout ce que l'on voudra, nos histoires publiront la valeur, le courage, la bōne volonté & les bons effects de ce braue & sage Seigneur, ce sont qualitez que ie luy ay entendu donner par des partisans de ses ennemis, (comme la vertu n'en manque iamais non plus que d'enuie.) Il est grand, les seruices & merites des siés luy ont ouuert ceste porte, il y est entré par le jugement d'vn des plus grāds Roys que nous ayons eu, il s'y est conduict & comporté de mesmes, & faut qu'il y meure sans qu'il luy puisse venir en fantaisie d'en reculer vn seul pas: car d'assister & seruir la Royne mere du Roy, ce n'est pas crime, mais vne action toute plaine d'honneur, & qu'vn bon fils (comme est le Roy) approuuera tousiours & recompensera. C'est pourquoy tout cela bien consideré, il n'y a pas seulement lieu d'apprehension de ceste guerre, que nous voyons tourner en renfort d'amitié & de bien-veillance entre leurs Majestez sacrées. Pour les plaintes particulieres que Monsieur de la *Timese* a faictes, si veritables, & les pertinentes responses de Monsieur de la *Prosapsie*, vous en auez si doctement, & cordialement parlé tous deux, que ce que i'en pourois dire ne paroistroit gueres, & ne seruiroit que de vous ennuyer,

vous

vous vous estes plaint (& iustement) de la mauuaise conduitte des enfans; mais vous sçauez que Platon les dit, *plus forts à duire que les bestes*: les peres & meres en deuroient auoir plus de soin, & quelques modestes qu'ils soient leur empescher (comme dit Xenophon) la frequentation des mauuaises compagnies, qui est leur ruine aussi asseurée, comme les bonnes leur sont exercices de vertu, pour à quoy se former, i'ay veu vn Arrest donné par le feu Roy Henry second, en son Conseil, lequel meriteroit bien quelque rafraischissement, par le commandement de sa Majesté, qui en seroit dautant mieux receu, qu'il en montre l'exemple: i'ay tant pris de plaisir à le lire que ie le vous veux reciter, voicy ce qu'il contient.

Le Roy considerant que la benediction paternelle asseure les fondemens de la bonne edification, & promotion en tous biens, tant corporels que spirituels de ses enfans, ainsi que nous ont montré par bon exemple, & ont faict nos anciens Peres & Patriarches, & que la nuict & le sommeil que nous prenons en icelle, nous represente nostre mort & derniere dormition, qui ne se reueillera iusques au iour de la Resurrection generalle; A ordonné & ordonne, que tous enfans demeurans auecques leur pere & mere, seront tenus de se presenter tous les soirs, auant que se retirer pour aller coucher, à leursdits peres & meres, à deux genoux, leur demandant humblement leur benediction paternelle & maternelle, & pardon de toutes offences. Et aussi enjoinct ledit Seigneur à leursdits pere & mere de la leur donner & octroyer beneuollement & gratieusement, quelque offence que lesdits enfans leur ayent faicte, s'entẽds

quant à la rancune de vindication, autrement & a faute de ce vouloir faire humblement & gratieusement, tant de la part desdits enfans, que desdits parens, ledit Seigneur en contumace & perseuerance d'vn mois, les a declarez priuez des successions & heréditez l'vn de l'autre, sçauoir le parent s'il tient à luy de l'heredité de leurs enfans les predecedens, & les enfans fiers & orgueilleux, contẽpteurs de leurs pere & mere, priuez des biens & succession d'iceux: & ordonne que ce qui autrement leur ont appartenu, sera saisi comme bien vacant, & confisqué audit Seigneur, pource que c'est en vertu de ceste presente ordonnance: veut & ordonne, que les enfans des Princes du sang, & Roys, soient compris en ceste ordonnance, pour les maintenir en humilité magnanime, le fondement de laquelle est de craindre & reuerer leur pere, apres auoir fondé la crainte & amour de Dieu le Createur, ainsi qu'il est escrit, Timor Domini initium sapientiæ, si enim ego pater, vbi est amor meus : *a adiousté & adiouste ledit Seigneur ce cas d'ireuerence, ou contumace arrogante, au quatorze causes d'ingratitude, pour lesquelles par disposition de droict commun & raison escrite, les enfans peuuent estre exheredez par leur pere ou mere, de par eux offencez.*

Cela estant bien obserué, il faut croire que Dieu y apportera sa benediction, laquelle arrousée de la bonne doctrine de tant de bons Maistres que nous auons aujourd'huy, accompagnée du pouuoir des Iuges, pour sacler les mauuaises herbes, qui croissent pres de ces jeunes plantes, c'est à dire retrancher leur trop de licence, comme ce qu'il leur est le plus contraire, & ainsi verrons cesser l'effect de la plainte de Monsieur de la *Timese* : &

pource que de ce fondement bien ietté, dépend toute reformation : Ie ne reprendray rien, de ce que vous auez parlé des charges & functions de chacun en particulier, pour estre tous deux demeurez d'accord, des abus qui y sont, dont la faute (à mon aduis) ne peut estre donnée, qu'au banissement qu'on a faict des deux pierres fondamentales de tous Estats & Republiques bien ordonnées, La Recompense des bons & vertueux, & la Peine des méchans & inutils, il n'y a culture des mœurs si profitable, que la recognoissance des merites ; Ostez, dit le mesme Cassiodore, la crainte du mal, & la recompence de la vertu, tout s'en va en confusion : le bon traictement que l'on faict à la probité, joincte à la capacité, est vn tesmoignage indubitable d'vn bon gouuernement : car outre que faisant autrement, on oste tout courage de bien faire, & ouure-on la porte aux plaintes, il y a de l'iniustice, difficile à supporter à vn homme de merite, de veoir aduancer vn homme de peu, & souuent de neant, pardessus luy, & est l'vn des plus grands pronostiques de changement d'vn Estat, non pas que ie vueille dire, qu'il ne faut estre vertueux & preud'homme que pour esperance de loyer : car qui ne butteroit que là, pourroit aussi se faire méchant pour recompense : Il y a plusieurs sortes de recompenses, les moindres & desquelles la vertu faict moins de cas, sont les profitables : Il y a les honorables, qui sont pour les courageux & fils aisnez de la vertu, c'est là qu'ils prenent leur preciput & aduantage, peu d'argent & force honneur, contente grandement

vn honneste homme : mais quoy, comme vous auez tous deux recognu, tout est à prix d'argent, si que nous pouuons dire que les compagnies sont remplies d'escus, & non pas d'hommes : ie sçay & recognois de braue jeunesse, mais que ie puisse croire qu'elle doiue tenir les grandes & importantes charges, comme de Iuges, ie ne le puis pas seulement penser. Platon dit, & personne de sain jugement ne le contredit, que trois choses y sont necessairement requises : l'experience, la prudence, & la raison, cela est, ou peut-il estre en la jeunesse ? le plustost que l'on les y ait admis anciénemẽt, estoit en l'aage de trẽte ans, qui estoit auparauant de trente cinq, dont ie ne me raporterois pas à leur serment, comme l'on faisoit anciennement aux Iuges Hobiastes, qui (entre autres clauses) affermoient auoir passé le trentiesme an de leur aage : ce n'est beaucoup attendre que ce temps là au plus pressez d'aller à coups de pistolles : car par vertus & merites, c'est trop tost. Si nous estions au temps de Xenophon, nous nommerions enfans iusques à 17. ans, jouuẽceaux iusques à vingt-sept, hommes iusques à 52. & c'est en ce dernier aage que l'on commence à meriter, le reste est appellée vieillesse ; à laquelle doit estre donnée la recompense. Aussi Socrate ne tenoit-il capables des charges honorables, que ceux qui sçauent ce qu'il faut sçauoir, & le peuuent faire gouster par discours & raisons ; & à ceux là on obeït, & les respecte l'on plus volontiers. Ils pourroient iustement estre appelez Senateurs pour leur aage, Peres pour leur authorité. Les mœurs

(quelques bonnes qu'elles ſoient) courent grande fortune, quand on n'a point d'égard à tout cela, & que l'argent donne tout, que s'il y entrent pour y gaigner, ou ſi gouuerner à diſcretion, l'on n'en peut attendre que du mal. Pour obuier auſquels inconueniens, tous ceux qui ont traicté ceſte matiere, ont tenu que la perpetuité des Officiers deuroit eſtre oſtée, qu'ils ne deuroient eſtre qu'annuels, pour eſtre continuez deux, trois, ou cinq ans pour le plus, ſelon le teſmoignage que l'on en donneroit au Roy, dont arriueroit beaucoup de bien à l'Eſtat: mais principalement ces deux, l'vn & premier, qu'ayant à deuenir priuez, il aduiſeroient à ſe gouuerner ſi droictement en leurs charges, qu'ils ne craindroient rien en eſtant ſortis : car d'offencer vn Iuge qui demeure toute ſa vie, à tort ou à droict, il vaudroit mieux eſtre au vin à ſix blancs : le ſecond eſt, que chacun participeroit aux honneurs, elles ne ſeroient affectées à l'argent, ny aux familles, comme elles ſont : non que les enfans de bon lieu ne ſoient preferables aux autres, comme eſtant de meilleure nature, ainſi que dit Ariſtote : car pour les enfans d'hommes nouueaux, il leur faudroit vn long temps, beaucoup de lettres, grande preud'hommie & bien recogneuë, auec quoy il ne ſeroit raiſonnable de les rebuter des charges d'honneur, mais à leur tour, c'eſt à dire des derniers : & à tous, faire de leurs pechez veniels, des mortels, comme faiſoit Ageſilæ, qui pardonnoit ayſément les fautes des particuliers, mais eſtoit rude à celles des Magiſtrats, parce que les vns n'auoient que de peti-

tes & particulieres affaires, mais les autres manioiét les grandes & publiques : cela soit dit pour toutes sortes d'Officiers qui ont authorité, ou qui manient argent, car ces Messieurs là font bien leurs petites besongnes, si nous croyons à l'échantillon qu'ils nous en monstrent, où le plus insuportable que i'y voy, est le mépris qu'ils font des autres. Ils tiennent tous ceux qui sçauent quelque chose pour des Regens : car de leur faire croire que la science & profession que l'on en faict, purge les mœurs, & dõne l'art de parler prudemment & sciemment, ils se moquent de tout cela, cependant on ne prend pas garde que Platon nous admonneste de se garder de telles gens, comme peres de delices, paresse, seditions, & suffisans pour entreprendre quelque chose, estayez comme nous les voyons ; A aquerir iustement, & faire vne despence honeste, on ne deuient point riche. Pour le luxe, ie trouue que Monsieur de la *Timese* à grande raison : il n'y eut iamais Estat ny Republique bien ordonnée, où les habitans ne fussent distinguez de vestement, langage, & honeurs, (dit Aristote:) Auiourd'huy tout est en confusion, tout est permis à tous, & dit le mesme, que où l'on en vse ainsi, toutes choses vont au mal, comme il arriue aux malades qui negligent les ordonnances de leurs Medecins : Auec ceste grande & insoustenable licence, il faut que tout ordre soit banny, ie n'attends que l'heure de veoir faire la feste de l'yurongnerie & intemperance publiquement, comme firent ceux de Babilon, qui leur cousta bien cher, car ce iour là ils furent pris. Ie

ſçay qu'il eſt ordinairement plus agreable à vne multitude, de viure intemperemment & diſſolument, que frugalement & modeſtement, mais d'y aller comme l'on faict, ſans diſcretion, ſans reſpect, il n'y a nulle apparance. Entre tous les luxes & débauches, Monſieur de la *Timeſe* à grande raiſon de ſe plaindre du jeu, & ce que i'y vois de pis eſt que les petits enfans en vont à la mouſtarde, on en faict des comptes, cela ſert de cure-dent en toutes compagnies. Quand à vos perruquez, rotondez, notamment qualifiez & vieux, ie les vous rends ie ne m'en puis aucunement accommoder, c'eſt bien loin de faire caſottes en forme probante & authentique, *(Per la grauedad)* comme font nos voiſins. Nous penſons eſtre plus ſages qu'eux & c'eſt dequoy ie doute: voire mais (dira quelqu'vn) tout eſt-il perdu, n'y a il point d'eſperance de ſalut & reſipicence? Si a Meſſieurs, ſi a. Il me ſouuient auoir leu dans Xenophon, que les Atheniens ſe trouuerent en pareil eſtat que nous, ils auoient l'argent, (car il faut mettre cela le premier pour parler à la mode) les honneurs, le pouuoir, la ſcience, ils feirent comme nous, ils ſe rendirent fort negligens & vicieux, dequoy quelques gens de bien d'entr'eux offencez, s'en allerent vers Socrate, pour ſçauoir quel moyen ils pourroient auoir pour reprendre leur premiere & ancienne vertu, auſquels il fit reſponce, qu'il ne penſoit pas eſtre ignorant d'aucun, ſçauoir eſt, ſi recognoiſſans les premieres ordonnances & reglemens de leurs predeceſſeurs, ils en reprenoient l'execution ſans aucune diſpence, ie dis le meſme: Pour guarir nos

desordres, il ne faut que reprendre nos anciennes ordonnances, il n'y a peuple ny nation au monde qui en ait de si belles, si iustes, si sainctes, resoudre & arrester qu'elles seront obseruées, par qui & de quelque condition & qualité qu'il soit, sur certaines & grandes peines, sans lesquelles nostre mesme Cassiodore dit, que l'on ne peut faire authoriser les loix, dont l'on ne dispencera, grand, moyen, ny petit, comme on a de coustume faire, & qui a occasionné vn sçauāt de ce temps, dire que la plus part des Magistrats, ne punissent ordinairement que les belistres; & ie me soubs-mettray à tout ce que l'on voudra, que nous rentrerons en nostre premier bon-heur. Or pour ce faire, ie sçay bien que les loix ne seruent de rien, si elles ne sont animées des Magistrats; nous n'en auons point de faute (Dieu mercy) & de capables, quand ils y voudront vacquer, ce sera sans peine. Tout ce qui n'est point reuoqué, se peut & doit executer, & ne faut point donner de delay, on n'en a point demandé pour mal faire, il en faut encore moins pour le bien : qui a entrepris plus qu'il ne doit, s'en prenne à luy-mesme : car comment en espereroit-on quelque chose, que de ce que l'on ordonne presentement, l'on dit haut & clair, ces presentes vingt-quatre heures apres, non vallables? ouy mais quarante ou cinquante y perdront, voyla bien dequoy authoriser le luxe & le vice, par lesquels il y a des millions qui y perdent biés, corps, & ames: ce qui les doit encourager, est l'asseurance qu'ils ont de la bonté de nostre Roy, qui ne des-aduoüera iamais vn bon & iuste procedé.

Qui

Qui le fera plus estimer à l'aduenir, que le recit que l'on fera de la paix entre son peuple, bonne intelligence entre les Iuges, & vn estat repurgé de mauuaises mœurs ? Il faut croire que ces grandes lumieres d'Estat qui l'assistent, noublient rien à luy dire de ce qu'il doit sçauoir, qu'il doit continuer en ses iustes deportemens, desquels le peuple parle plus librement que ceux qui l'abordent: Que ce qui en a ruiné plusieurs, a esté vne trop grande licence ou puissance absoluë, trop de commoditez, vicieux Conseillers, des Courtisans fols ou detestables, & ce qui ne se peut nier, peu ou point de cognoissance de leurs affaires: qu'il suffira à ses subjects de ne point mal faire, mais pour luy qu'il n'en doit pas estre seulement soupçonné, se mettant deuant les yeux, qu'il commande à des hommes, non à des bestes, que ses actions seront aussi facilement cogneuës de ses subjects, comme difficilement il cognoistra les leur: Il est sur le theatre, nous sommes spectateurs: qu'il se donne garde des flateurs & rats de Cour, qui assiegent ordinairement les ieunes Princes: qu'il est perilleux de trop donner à peu: si quelque Aristipe se plaint de luy, de ne donner gueres à ceux qui l'importunét de demandes, & beaucoup aux gens de merite, qu'il n'en tienne compte. Qu'il fasse comme Agesilæ, qui departoit ses faueurs à plusieurs, & selon les merites: qu'estant vray Roy il n'ayt soin de profiter à luy, ny à peu de gens pres de luy, mais tout au public: qu'il demeure en ce qu'il a commencé, saincteté en sa maison, & en la force de ses armes, qu'estant bien conseillé, qu'il

faſſe ſon profit, de ce que Trebelle Pollion rapporte, *Ils s'aſſemblent* (dit-il) *quatre ou cinq pour tromper l'Empereur, lequel eſtant dans ſa maiſon mal-aiſement peut-il ſçauoir la verité de ce qui ſe paſſe, il faut qu'il ſe contente du raport que ceux-la luy font, il appelle pres de luy ceux qu'il en deuroit éloigner, & laiſſe en arriere ceux qui le ſeruiroient dignement, & fidellement, ainſi ſe vend le bon Empereur, tout ſage & aduisé qu'il ſoit;* Que ſçachant toutes choſes eſtre en ſa puiſſance, ne tenant ſa Monarchie que de Dieu ſeul, qu'il croye neantmoins ne luy eſtre permis faire que les loüables & iuſtes: que l'on luy propoſe les actions des bons Roys & Empereurs (voire des Payens) comme d'vn Alexandre Seuere, qui entra à l'Empire fort ieune; la vie duquel merite eſtre leuë, & que i'ay traduicte en François il y a quelque temps, que i'ay differé faire veoir au public, pour quelque raiſon particuliere: qu'il prenne ſoing ſpecial de la maiſon de Dieu, non pour en ordonner, mais pour faire executer les conſtitutions ſainctes & Canoniques, il le peut faire; il n'y a ſi oſé ny ſi hardy qui penſe ſeulement à s'y oppoſer, il ſemble que Dieu l'ayt reſerué pour ce baſtiment ſpirituel, comme il fit Salomon pour le materiel: la beſongne c'eſt fort aduancée ſoubs le Grand Henry ſon pere, s'il y manque, il ne ſe faudra plus attendre à perſonne; il a l'aage, l'inſtruction, la volonté, le pouuoir de le faire. Ainſi faiſant, il aura place en l'anneau de l'Empereur Aurelian, & nos enfans ſeront très-heureux d'eſtre en la domination d'vn ſi bon Roy, i'oſerois aſſeurer que dans peu de temps, nous verrons le com-

mencement de ſes actions qui vous contenteront tous deux qui ſemblans eſtre en diſcord, (comme le Philoſophe Petragore) vous n'opiniatrez point vos aduis, mais les ſubmettez à ce qu'il ſe peut & doit faire par raiſon, vous demeurez tous deux d'accord du mal, toute voſtre diſpute eſtoit ſur le remede d'iceluy, ie vous ay monſtré le Medecin qui y peut tout, c'eſt noſtre Roy, nous ne doutons point de ſa volonté & affection enuers ſes ſubjects, nous n'auons qu'à prier Dieu pour ſa conſeruation en longues années, & luy deſiller les yeux pour recognoiſtre tous ces abus; & d'autres qui ne ſe peuuent ſi librement dire que l'on voudroit bien, qui menaſſent de perilleux ſuccez, & ainſi il remediera indubitablement aux deſordres cottez. A quoy ils reſpondirent que prenant l'affaire par ce bout, & l'executant, ils ne doutoient nullement de reuoir toutes choſes en leur ordre, autrement qu'ils recognoiſſoient que tout eſtoit perdu, & ſoubſcrirent au iugement prononcé, dont l'ayans remercié, apres auoir touché les mains les vns aux autres, ſe leuerent & reprirent le chemin de la ville, où eſtans entrez, prirent congé les vns des autres, & chacun s'en alla chez ſoy.

FIN.